Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Rapport des représentants de l'Assemblée spéciale des collectivités territoriales au Conseil d'administration de la SEM locale BRL

Exercice 2023

Etabli par :

- ✓ Département des Pyrénées Orientales, représenté par Monsieur Nicolas GARCIA, en qualité de Vice-Président du Conseil départemental des Pyrénées Orientales,
- ✓ Département de la Lozère, représenté par Monsieur Rémi ANDRE, en qualité de Vice-président du Conseil départemental de la Lozère.

Présenté à l'Assemblée spéciale des collectivités territoriales de BRL du 20 juin 2024

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

SOMMAIRE

1 Vie et fonctionnement de BRL ... 3
1.1 Présentation générale ... 3
1.1.1 Présentation de BRL ... 3
1.1.2 Rappel de la trajectoire d'activités de BRL ... 3
1.1.3 Objet social de BRL ... 5
1.1.4 Domaines d'activités de BRL ... 6
1.1.5 Adresse du siège social ... 8
1.1.6 Salariés au 31/12/2023 sur le périmètre France ... 8
1.1.7 Capital social de BRL au 31/12/2023 ... 9
1.1.8 Organisation de la gouvernance de BRL ... 9
1.1.9 Noms des Président, Directeur général et administrateurs, en identifiant ceux qui représentent la CT actionnaire, au 31/12/2023 ... 9
1.1.10 Principales activités et opérations de l'année écoulée ... 10
1.1.11 Perspectives de développement de BRL ... 11
1.2 Engagements pris ... 13
1.2.1 Etats des relations entre les collectivités territoriales et le Groupe BRL ... 13
1.2.2 Modifications statutaires ... 26
1.2.3 Actionnariat ... 29
1.2.4 Participations ... 36
1.3 Risques et modalités de contrôle ... 41
1.3.1 Principaux risques et incertitudes ... 41
1.3.2 Procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité ... 41
1.3.3 Contrôles dont font l'objet les sociétés du Groupe BRL au 31/12/2023 ... 46
1.3.4 Contrôle analogue ... 47
1.4 Gouvernance ... 48
1.4.1 Bilan de la gouvernance des élus ... 48
1.4.2 Délibérations stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la collectivité territoriale actionnaire ... 54
1.4.3 Rémunérations ... 58
2 Situation financière des sociétés du Groupe BRL au 31/12/2023 ... 60
2.1 Situation financière du Groupe BRL ... 60
2.2 Situation financière de BRL ... 64
2.3 Situation financière de BRL EXPLOITATION ... 68
2.4 Situation financière de BRL INGENIERIE ... 71
2.5 Situation financière de BRLEN ... 74
2.6 Situation financière de BRLI-CI ... 77
2.7 Situation financière de BRL Madagascar ... 78
2.8 répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité de la société et, s'il est disponible, du résultat selon les mêmes modalités ... 80
2.8.1 Consolidé ... 80
2.8.2 BRL ... 81
2.8.3 BRL EXPLOITATION ... 81
2.8.4 BRL INGENIERIE ... 81
2.8.5 BRL ESPACES NATURELS ... 82
2.9 Répartition du chiffre d'affaires selon la part d'activité exercée pour le compte des actionnaires, des autres personnes et pour son propre compte ... 82

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1 VIE ET FONCTIONNEMENT DE BRL

1.1 PRESENTATION GENERALE

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 1. Une présentation de la société d'économie mixte rappelant son historique, son objet social, ses domaines d'activité, l'adresse de son siège social, le nombre de ses salariés, la répartition de son capital, l'organisation de sa gouvernance, les noms du président, du directeur général et des administrateurs, en identifiant ceux qui représentent la collectivité territoriale ou le groupement actionnaire, les principales activités et opérations de l'année écoulée en identifiant celles qui concernent la collectivité territoriale ou le groupement actionnaire et ses perspectives de développement

1.1.1 Présentation de BRL

Dénomination sociale :	BRL
Secteur d'activité :	Société d'aménagement régional
Date d'immatriculation :	16 septembre 1955
RCS :	550 200 661
Code APE :	7010Z
Siret :	550 200 661 00019

Créée en 1955, la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône Languedoc, devenue BRL en 2009, est organisée en Groupe de sociétés depuis 1993, avec des filiales constituées par apports partiels d'actifs autour de ses métiers. Le Groupe BRL participe aux côtés des acteurs locaux à l'aménagement de l'Occitanie méditerranéenne ainsi qu'à des projets structurants, d'aménagement hydraulique et de développement des territoires, en France et à l'International.

La vocation du Groupe est de proposer des solutions durables d'aménagement territorial dans les domaines de l'eau, de l'environnement et de la biodiversité, en s'appuyant sur les métiers de ses sociétés :

- Concessionnaire et maître d'ouvrage du Réseau Hydraulique Régional pour le compte de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.
- Gestionnaire de grands ouvrages hydrauliques et exploitant de services publics d'eau brute, d'eau potable et d'assainissement.
- Ingénieur-conseil et maître d'œuvre.
- Création, entretien d'espaces verts et pépiniériste (production de végétaux d'ornement adaptés au contexte méditerranéen).

La singularité du Groupe BRL est de faire dialoguer un triptyque de compétences en matière de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et d'exploitation de services, avec une expérience de près de 70 ans d'intervention sur le territoire régional et à l'International.

1.1.2 Rappel de la trajectoire d'activités de BRL

La société BRL a été créée par décret, le 3 février 1955[1], sous le nom de "Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas Rhône et du Languedoc" (CNARBRL). Société commerciale, son actionnariat est majoritairement détenu par le secteur public (collectivités locales).

[1] *Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 02/04/1955, création par la transformation de la Société d'études des canaux de la rive droite du Bas-Rhône et du Languedoc, créée en 1952, dont les statuts ont subi une refonte générale, en Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc.*

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Un décret de 1956 lui accorde une concession de 75 ans pour la conception, l'exécution et l'exploitation d'ouvrages hydrauliques contribuant au développement économique du Languedoc-Roussillon. Les travaux sont déclarés d'utilité publique**.**

BRL est autorisée par l'Etat à prélever dans le fleuve Rhône jusqu'à 75 m^3/s, en amont d'Arles. L'eau est conduite sur 12 km par un canal d'amenée jusqu'à la station de pompage "Aristide Dumont", inaugurée en 1960 par le Président de la République, Charles De Gaulle. Cette station permet de diriger :

- 63 m^3/s vers le canal Philippe Lamour, (*élévation de* 20 m), qui conduit l'eau jusqu'à Mauguio, dans l'Hérault, 60 km *en aval*, et alimente 36 000 hectares équipés à l'irrigation ainsi que les stations touristiques du littoral et les communes de la métropole de Montpellier, pour l'alimentation humaine ;
- 12 m^3/s vers le canal des Costières (élévation de 70 m), pour irriguer 30 000 hectares, dont les 3500 hectares du plateau gardois des Costières, et alimenter l'agglomération nîmoise.

En **1961**, un 1er avenant à la convention et au cahier des charges portant concession générale, autorise la réalisation et l'exploitation du barrage des Monts d'Orb. Cet aménagement, situé sur le haut bassin de l'Orb, permet d'irriguer le biterrois, dans l'Hérault, et d'alimenter en eau potable le littoral entre Vendres et Gruissan. BRL réalise à la même période, en qualité de concessionnaire du Département de l'Hérault, le barrage du Salagou, qui complète le maillage du département.

En **1977**, un 2ième avenant à la convention et au cahier des charges portant concession générale permet l'aménagement du Lauragais audois : construction du barrage de la Ganguise et des réseaux d'irrigation et de connexion avec le barrage de Montbel, dans les Pyrénées.

En **1993,** le Groupe BRL est créé. La maison-mère BRL, dont les statuts évoluent, rassemble la mission d'aménagement régional et les activités de concessionnaire des grands ouvrages hydrauliques, ainsi que les fonctions de holding du Groupe. Trois filiales sont créées, regroupant les activités techniques et commerciales, autour de 3 grands métiers : BRL Exploitation *(BRLE)*, BRL Ingénierie *(BRLI)* et BRL Espaces Naturels *(BRLEN)*. Un 3ième avenant à la convention et au cahier des charges portant concession générale tire les conséquences de la filialisation des activités, en autorisant BRL à affermer à une filiale, détenue majoritairement, l'exploitation des ouvrages de distribution d'eau.

En février **2008**, dans le cadre de la Loi d'août 2004 de décentralisation, la Région Languedoc-Roussillon obtient de l'Etat le transfert des ouvrages hydrauliques concédés à BRL. La Région devient l'autorité publique concédante de ce grand Réseau, qu'elle souhaite développer pour répondre aux besoins en eau de ses territoires.

En **2009**, la holding du Groupe change de nom. La Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas Rhône et du Languedoc disparait au profit du sigle BRL**.**

En janvier **2010**, un 3ième avenant à la convention et au cahier des charges portant concession générale, est signé afin d'actualiser le traité initial et d'ajuster son périmètre ainsi que sa durée, pour permettre l'extension du Réseau Hydraulique Régional avec la réalisation du programme AQUA DOMITIA**.** Le terme de la concession accordée à BRL est ainsi prolongé jusqu'en 2051**.**

En septembre **2011,** la Région Languedoc-Roussillon crée le Service Public Régional de l'Eau dont BRL et le Réseau Hydraulique Régional constituent des éléments clés. En novembre 2011, la maison mère BRL transforme ses statuts pour devenir une Société anonyme d'économie mixte locale.

En avril **2012**, à l'issue de la procédure de Débat Public, la Région et BRL décide d'engager la réalisation du programme AQUA DOMITIA, qui prolonge le Réseau Hydraulique Régional sur le littoral héraultais et dans l'Aude. BRL est maître d'ouvrage - concessionnaire de ce programme de 220 M€ d'investissement, le plus important investissement de ce domaine réalisé en France au XXIième siècle.

En juin **2013**, dans le cadre de la stratégie **«** BRL Horizon 2017 » du Groupe, BRL et la Région projette la réalisation d'un ensemble de nouveaux réseaux hydroagricoles destinés à l'irrigation de 4 000 nouveaux hectares, en adaptation aux effets du changement climatique.

En juin **2014**, BRL réalise une augmentation de capital de 7 M€ qui complète le financement du rachat par BRL des 49% de capital détenu par SAUR au capital de la filiale BRL Exploitation. Ce rachat de titres réalisé en 2012 permet que les investissements et la gestion de l'eau assurées par BRL ne soient pas influencés par les majors de l'eau.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

En **2018,** BRL engage une nouvelle étape avec le lancement de sa stratégie « BRL Horizon 2020 » qui consacre les 10 ans du Réseau Hydraulique Régional **né du transfert de l'Etat à la Région des ouvrages concédés à BRL.**

En juin **2019**, la Région Occitanie et BRL signent la « Charte pour une gestion durable de l'eau sur le Réseau Hydraulique Régional » qui traduit pour la prochaine décennie 2019-2028 les objectifs de gestion de cette ressource stratégique pour le territoire régional.

En avril **2020**, les orientations de la Stratégie « CAP 2025 » de BRL sont approuvées par son Conseil d'administration. Portée par un véritable engagement de responsabilité sociétale d'entreprise, la stratégie CAP 2025 définit le cadre de transformation du Groupe autour des trois grandes transitions : écologique, énergétique et digitale. Elle contribue activement aux politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, tout en favorisant la préservation de la biodiversité, Elle oriente résolument les activités du Groupe autour des objectifs du Développement Durable du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact).

En juin **2022,** le transfert de la ressource Rhône vers le biterrois et le narbonnais est mis en service dans le cadre du programme Aqua Domitia, ainsi avancé à plus de 85% (185 M€) en moins de 10 années. Grâce à Aqua Domitia, le littoral de l'Hérault et de l'Aude a été préservé des sécheresses exceptionnelles de 2022 et 2023.

1.1.3 Objet social de BRL

L'objet social est défini dans les statuts de BRL :

« La société a pour objet la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable des territoires. Elle a, en particulier, vocation à répondre aux défis de l'eau et de l'environnement relevant des collectivités de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ainsi qu'à contribuer au développement économique, à la sauvegarde et à la mise en valeur des espaces naturels et agricoles, à la gestion économe de ressources naturelles, en proposant des réponses innovantes et en développant ces savoir-faire en France et à l'international.

A ce titre, elle met en œuvre les missions suivantes qui concourent ensemble à la réalisation de l'objet social de la société :

- *Une mission générale de maîtrise de l'eau et d'aménagement hydraulique, de préservation et de gestion rationnelle des ressources, en particulier dans le cadre du service public régional de l'eau, dont relève la concession d'équipement et d'exploitation consentie par l'Etat et transférée à la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée par convention conclue entre l'Etat et la Région Languedoc Roussillon en date du 20 février 2008, par application de l'article 36 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 (ci-après désignée par la concession unique signée en application de l'article L.112-8 du Code rural et de la pêche maritime), les concessions consenties par des collectivités locales ainsi que tous autres aménagements et actions qui les préparent ou les complètent ;*
- *Une mission de développement des zones rurales visant à promouvoir l'activité économique, à favoriser l'exploitation et la gestion rationnelle des ressources naturelles et des territoires, par toutes actions d'étude, d'animation, d'organisation, d'assistance technique, d'exploitation ou d'équipement ;*
- *Une mission de contribution aux démarches de planification et aux projets d'aménagement structurant des territoires ; une mission d'intervention dans le domaine des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et des énergies nouvelles ;*
- *Une mission de participation, notamment en s'appuyant sur ses filiales, à des programmes de recherche et développement relatifs aux défis de l'eau, de l'environnement, des ressources naturelles et du changement climatique.*

Pour accomplir ses missions, la société pourra :

- *Procéder à toutes études ou enquêtes et tous actes, réaliser toutes actions d'expérimentation et de recherche.*
- *Rassembler ou acquérir des emprises foncières, réaliser tous travaux ou ouvrages pour son propre compte, en tant que concessionnaire, en tant que mandataire ou sous toute autre forme.*
- *Exploiter, gérer et entretenir les ouvrages réalisés ou ceux dont la gestion lui serait confiée, prêter son concours à tous organismes, prendre toutes participations dans des organismes existants ou en voie de création, et plus généralement, mettre en œuvre tous moyens propres à faciliter la réalisation de son objet.*

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

- *Directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, en accord avec les autorités administratives compétentes, participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions diversifiées, d'aménagement, de mise en valeur, de développement ou d'équipement.*
- *Directement ou par l'intermédiaire de ses filiales ou prises de participation directes ou indirectes, prêter son concours à des administrations, collectivités, organismes ou entreprises situés en France ou à l'étranger pour réaliser toutes études et travaux utilisant des méthodes et des techniques dans lesquelles elle aura acquis une compétence particulière, ou leur apporter son assistance pour l'exécution de tous projets entrant dans son objet. En particulier, la société pourra dans le cadre des traités existants, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, réaliser toutes opérations, conformes à son objet social, de coopération transfrontalière. »*

1.1.4 Domaines d'activités de BRL

- **La gestion et le développement de grandes concessions hydrauliques**

BRL, maison-mère du Groupe assure trois missions principales :

1. Elle est concessionnaire du grand Réseau Hydraulique Régional (RHR), propriété de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée, dont le patrimoine est évalué à plus de 2 milliards d'euros.

Ce réseau est principalement alimenté par le fleuve Rhône, ressource renouvelable pour laquelle BRL bénéficie d'une autorisation de prélèvement accordé par l'Etat. En sa qualité de concessionnaire, BRL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de modernisation et d'extension du RHR et déploie notamment le programme AQUA DOMITIA, lancé par la Région Occitanie afin de sécuriser l'alimentation en eau d'un vaste territoire entre Montpellier et le littoral audois.

2. Elle établit la stratégie du Groupe et veille à la gestion de ses intérêts, au travers de l'administration des filiales et des participations de BRL dans diverses entités.
3. En sa qualité de holding, elle centralise l'ensemble des directions de services (finances, services généraux, fiscalité, juridique, assurances, ressources humaines, responsabilité sociétale, systèmes d'information, communication, audit et contrôle interne) qui viennent en appui à toutes les sociétés du Groupe, avec un triple objectif : sécuriser les processus les plus sensibles pour maîtriser les risques, optimiser les moyens et mutualiser les bonnes pratiques.

Schéma d'organisation du Réseau Hydraulique Régional

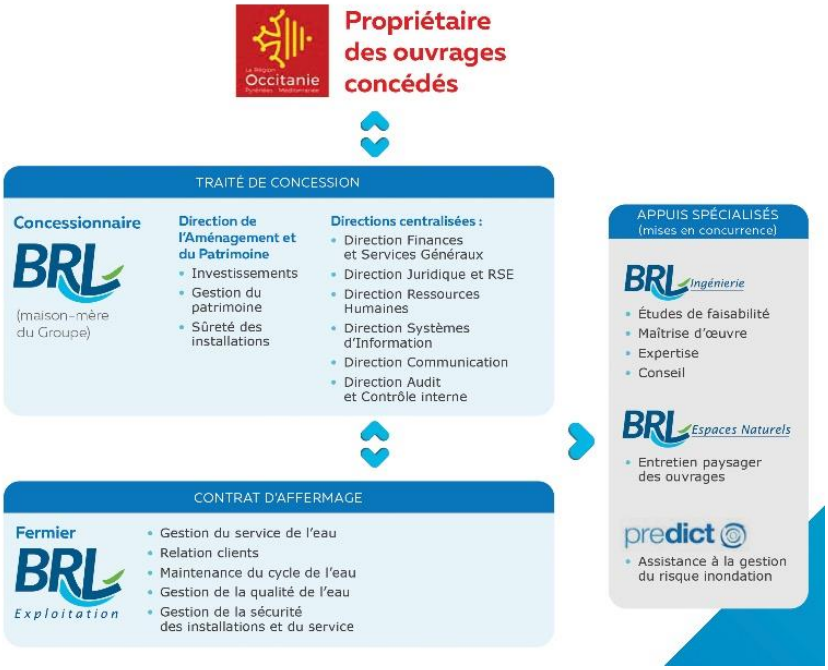

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

- **La production et la distribution d'eau, en veillant à une irrigation plus économe en eau**

BRL Exploitation est la filiale métier « **Gestion des services d'eau** ». Elle a pour vocation première d'exploiter le Réseau Hydraulique Régional (3 barrages, 1 ouvrage digue, 1 microcentrale hydroélectrique, 106 km de canaux, près de 5 500 km de conduites enterrées, 93 sites de pompage et 6 usines de potabilisation), dans le cadre d'un contrat d'affermage et d'un apport partiel d'actif de son actionnaire unique BRL (concessionnaire de la Région Occitanie). Cet affermage constitue près de 80 % de son chiffre d'affaires.

A partir des ouvrages du Réseau Hydraulique Régional, BRL Exploitation distribue chaque année entre 100 et 140 millions de m^3 d'eau sous pression. Cette ressource permet d'alimenter plus d'un million de personnes en été, près de 5 300 agriculteurs et 8 700 clients non agriculteurs, dont 70 entreprises et 250 collectivités (eau à usage divers : jardins, parcs, stades, process, etc.). BRL dispose également de 250 contrats « appoint incendie ».

BRL Exploitation met son expertise et son savoir-faire (études, travaux, conseil et vente de matériel) au service d'une irrigation plus responsable et plus économe des ressources en eau. Elle intervient principalement dans quatre domaines :

- Prestations de services publics d'eau potable et assainissement pour le compte de collectivités.
- Participation à la gestion de grands ouvrages hydrauliques et proposition de services associés.
- Vente et installation de matériels d'irrigation.
- Prestations de services publics d'eau brute.

Hors Occitanie, BRL Exploitation gère plusieurs barrages, dont notamment les retenues de Saint Martial et Coucouron en Ardèche, Villerest et Lavalette dans la Loire, La Caserne au Mont- Saint-Michel (en collaboration avec VEOLIA).

- **L'ingénierie de l'eau, de l'environnement et du développement**

BRL Ingénierie est la filiale métier « **Ingénierie-Conseil** ». Elle intervient comme bureau d'études, en France et à l'International, dans les domaines de l'eau, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Elle réalise des missions d'études, de conseil et de maîtrise d'œuvre pour des clients publics et privés. Ses experts sont mobilisés sur les grands défis du XXIième siècle : favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement, anticiper et accompagner l'adaptation au changement climatique et à la transition écologique et énergétique, préserver la biodiversité, lutter contre la raréfaction des ressources naturelles, les risques de pénuries alimentaires, les inondations, la submersion marine, l'appauvrissement des sols, etc.

Son savoir-faire est regroupé autour de dix Domaines d'Activités Stratégiques : Eau potable et assainissement, Ouvrages hydrauliques et transferts, Eau agricole et sécurité alimentaire, Eau et risques, Gestion intégrée des ressources en eau, Mer et littoral, Navigation et ports, Évaluation environnementale, Gestion de la biodiversité et développement durable et Développement territorial.

BRL Ingénierie, référencée par la plupart des grands bailleurs de fonds nationaux ou internationaux, est également membre de plusieurs pôles et organisations professionnelles, en France comme à l'international.

Pour mener à bien ses activités à l'international, BRL Ingénierie s'appuie sur plusieurs filiales, les sociétés BRL Madagascar, BRLI Côte d'Ivoire et le bureau d'études We Consult, ainsi que sur des établissements « stables » (en Bolivie, Ethiopie et Tunisie).

BRL Madagascar, filiale de BRL Ingénierie, détient par ailleurs 60 % d'une société de droit malgache, BEST, spécialisée en ingénierie sociale et socio-économique.

- **La production végétale, la valorisation et l'entretien du paysage**

BRL Espaces Naturels est la filiale métier « **végétal et espaces verts** ». Elle est spécialisée dans l'aménagement, la gestion et l'entretien de grands espaces paysagers, publics ou privés, et dispose, avec les Pépinières BRL, d'un des plus vastes centres de production de végétaux ornementaux du sud de la France (dont les productions sont labellisées « Sud de France »). BRL Espaces Naturels figure parmi les cinq plus importantes entreprises de son secteur sur la partie orientale de la région Occitanie.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

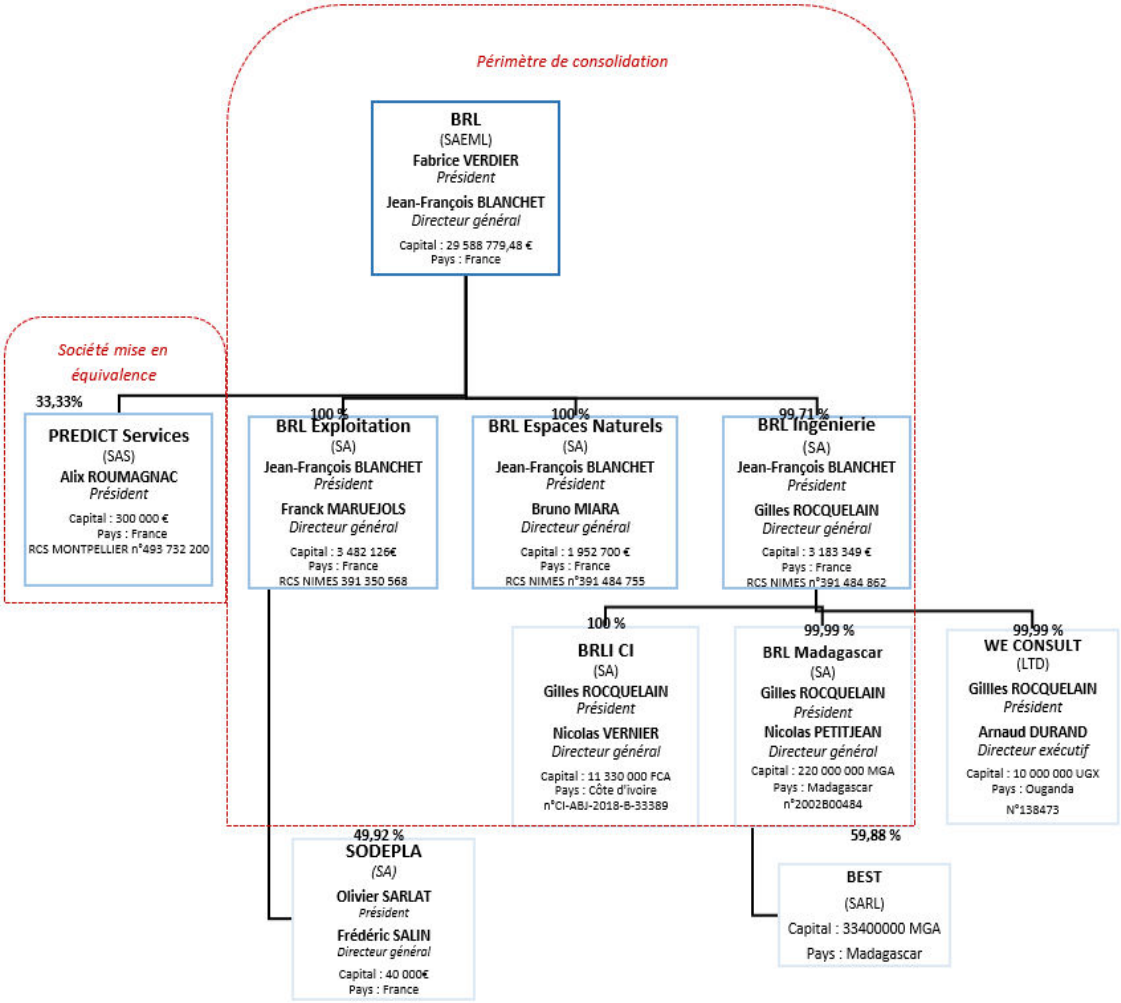

1.1.5 Adresse du siège social

1105, avenue Pierre Mendès France BP 94001 30 001 Nîmes Cedex 5

1.1.6 Salariés au 31/12/2023 sur le périmètre France

Sociétés	Effectifs salariés en 2023 (équivalent temps plein)	Masse salariale en 2023 (brute en k€)	Nombre de salariés présents au 31/12/2023
BRL	86,27	4 101	93
BRLE	256,80	10 252	264
BRLI	222,18	10 518	233
BRLEN	98,65	2 570	112
Total	663,90	27 441	702

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.1.7 Capital social de BRL au 31/12/2023

- **Montant :** 29 588 779,48 €
- **Valeur nominale de l'action :** 2,21 €
- **Répartition du capital de la SAEML BRL :**

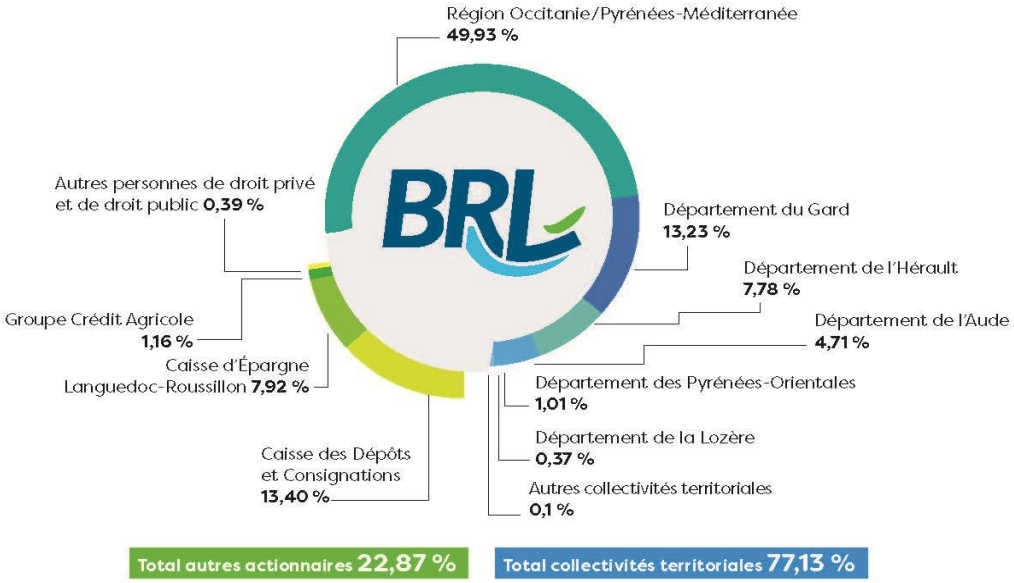

1.1.8 Organisation de la gouvernance de BRL

Société anonyme d'économie mixte locale à conseil d'administration et direction générale.

1.1.9 Noms des Président, Directeur général et administrateurs, en identifiant ceux qui représentent la CT actionnaire, au 31/12/2023

Administrateurs

Région Occitanie, représentée par :
Fabrice VERDIER
Christian ASSAF
Jean-Louis CAZAUBON
Aurélie GENOLHER
Jean-Luc GIBELIN
Katy GUYOT
Monique NOVARETTI

Départemental du Gard, représenté par :
Denis BOUAD
Olivier GAILLARD

Départemental de l'Hérault, représenté par :
Jacqueline MARKOVIC
Yvon PELLET

Départemental de l'Aude, représenté par :
Alain GINIES

Assemblée Spéciale des Collectivités Territoriales, représentée par :
Rémi ANDRE (Conseil Départemental de la Lozère)
Nicolas GARCIA (Conseil Départemental des Pyrénées Orientales)

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par :
Brice PACQUET

Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon, représentée par :
Jérôme FORT

Personnalités Qualifiées
Véronique SAS
Joël FOURNIER

Administrateurs salariés
Nicolas CARTAILLER
Flavia HARTMANN RIEU

Censeurs

Chambre Départementale d'Agriculture du Gard, représentée par :
Dominique GRANIER

Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières de l'Aude, représenté par :
François DEMANGEOT

Président du Conseil d'administration

Fabrice VERDIER, représentant la Région Occitanie

Direction Générale

Directeur général : Jean-François BLANCHET

Commissaires aux comptes

Co-titulaires : **KPMG SA** et **RSM MEDITERRANNEE**

Suppléant : **SALUSTRO REYDEL SA**

1.1.10 Principales activités et opérations de l'année écoulée

- **Concession régionale**

Après la finalisation des Maillons prioritaires engagés depuis 2012 et terminés dans le respect des calendriers et des budgets fixés, il reste à engager les derniers Maillons d'Aqua Domitia dans un calendrier progressif adapté à la demande des territoires, avec la perspective d'irrigation de 3 000 hectares supplémentaires pour les 3 opérations suivantes :

✓ **Maillons Nord Gardiole et Biterrois**

La Tranche 3 différée des Maillons Nord Gardiole et Biterrois (finalisation du transfert Rhône/Orb avec la réalisation d'un surpresseur en ligne sur le Maillon Nord Gardiole) permettra d'augmenter le débit à 1 850 l/s au départ de la station de pompage de Fabrègues. Le budget d'investissement est actualisé à 2,9 M€ HT avec un plan de financement basé sur une participation de 17 % de la Région Occitanie, de 17 % du Département de l'Hérault et un autofinancement de BRL de 66 % (1,914 M€ HT). Le délai de réalisation est de 30 mois, avec un démarrage des travaux courant 2025, et une mise en eau en 2026 sous réserve d'obtention des financements au 1er semestre 2024.

✓ **Maillon Minervois**

La tranche 1 du Maillon Minervois est en service depuis 2022 et dessert la première phase (1 200 ha) de l'ASA Castelnau-la-Redorte. Sous réserve d'obtention des financements nécessaires, les Tranches 2 et 3 du Maillon Minervois pourraient être engagées dans un calendrier cohérent avec la deuxième phase des réseaux hydroagricoles de l'ASA Castelnau – La Redorte, d'une surface évaluée à 2 100 ha. Ces travaux sont conditionnés par le prochain programme FEADER, dans le cadre du Plan de Développement Rural qui devrait être proposé par la Région Occitanie en début d'année 2024. La programmation dépendra également des capacités financières des collectivités, de la contribution financière des bénéficiaires et de l'autofinancement de BRL.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

✓ **Maillon Nord et Ouest Montpellier**

Le Maillon Nord et Ouest Montpellier, qui a fait l'objet d'une étude préliminaire présentée à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) en août 2020, pourrait être engagé dans un calendrier cohérent avec le futur projet de réseau de desserte de 900 hectares. La programmation dépendra des capacités financières des collectivités, de la contribution financière des bénéficiaires et de l'autofinancement de BRL.

- **Extensions des périmètres hydroagricoles**

Les travaux des projets validés au programme d'investissement de 2017, sont terminés et les réseaux sont mis en service sur les périmètres de Cers, du Nord Gardiole – Phase 2 et du Nord-Est Béziers – Phase 2, avec des atterrissages conformes aux enveloppes budgétaires prévisionnelles.

Concernant les trois projets validés au programme d'investissement de 2018, les deux périmètres des Collines des Costières et de Florensac/Pomerols/Pinet sont terminés et les réseaux sont mis en service, comme prévu, depuis la fin du printemps 2023. Les atterrissages financiers sont conformes aux budgets qui ont été actualisés par décision du Conseil d'administration de BRL. Pour le périmètre de Montagnac, les travaux sont terminés pour les réseaux et en cours de réalisation pour la station de pompage, avec une date de mise en service confirmée à l'hiver 2024/2025.

Les deux projets validés au programme d'investissement de 2020 présentent des situations différenciées : les travaux du périmètre de Vendres sont en cours de réalisation avec une mise en service confirmée pour fin 2024 ; le projet de Loupian a été annulé dans son format initial en raison d'un budget qui a considérablement évolué à la hausse suite à la forte inflation sur les matières premières et à l'absence de financement complémentaire. Une nouvelle approche du projet est en cours d'examen avec un nouveau plan de financement.

Concernant le périmètre du Pouget, validé au programme d'investissement de 2021, les travaux sont en cours de réalisation et la mise en service est confirmée pour fin 2024.

Au final, en intégrant les Maillons restant à engager, le programme Aqua Domitia permettra à terme de sécuriser l'accès à l'eau pour l'agriculture sur un territoire de plus de 10 000 ha.

- **Assistance aux collectivités (SMDA – Aude)**

La dernière opération du mandat auprès du SMDA concerne le chenal de Coursan : les études détaillées du projet sont terminées, les démarches réglementaires permettant de valider définitivement le projet sont en cours de finalisation, les financements ont été confirmés et les travaux seront engagés en 2024.

1.1.11 Perspectives de développement de BRL

Après deux années de forte inflation, l'année 2024, selon les dernières prévisions de la Banque de France de mars 2024, devrait revenir à une évolution des coûts plus raisonnable et maitrisée pour se situer autour de 2,5 %.

Les évolutions salariales étant négociées en relation avec l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac en glissement annuel de l'année écoulée (de décembre 2022 à décembre 2023), l'accord salarial signé par les Directions de BRL et BRLE avec les organisations syndicales fixe les augmentations hors promotions à 4 %.

Les syndicats de BRLI et de BRLEN ont refusé de signer un accord salarial en affichant des demandes supérieures aux orientations fixées au niveau du Groupe.

Tous les métiers du Groupe BRL sont bien positionnés, dans les secteurs de l'eau et de l'environnement et sont orientés sur une dynamique de croissance, compte tenu des besoins générés par les effets du changement climatique.

L'année 2024 sera caractérisée par les éléments suivants :

- Les investissements seront consacrés à la poursuite des extensions de réseaux hydroagricoles, de modernisation des ouvrages et la fin des travaux prioritaires d'Aqua Domitia. Le montant prévisionnel total est de 20,6 M€ et se décline comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

- Le début des travaux différés du Maillon Nord Gardiole Biterrois (financé à 66 % par BRL) pour 0,5 M€ HT. Ces travaux se poursuivront en 2025 et 2026 ;
- Des interventions et des études pré-opérationnelles pour 0,5 M€ HT dans le cadre du renforcement d'ouvrages structurants existants ;
- Les extensions de réseaux hydroagricoles pour 12,65 M€ HT dont le Plateau de Vendres pour 5,42 M€ HT, Montagnac pour 1,33 M€ HT et le Pouget pour 5,4 M€ HT ;
- Des travaux de modernisation pour un montant de 5,9 M€ HT dont les travaux sur la station de Méjanelle en vue de l'alimentation de la station de production d'eau potable de la Métropole de Montpellier à Valedeau, la modernisation de la station de potabilisation de Nîmes Ouest 2ème phase (filière boue et périmètres de protection) et de travaux sur l'efficience du canal Philippe Lamour ;
- Des densifications et des dévoiements de réseaux pour 1 M€ HT.

- Les travaux de maintenance de la Concession régionale se maintiennent à bon niveau, à hauteur des enjeux du patrimoine, avec une maintenance patrimoniale programmée portée à 4,2 M€ abondée par des opérations patrimoniales complémentaires pour la sécurité des infrastructures à hauteur de 0,6 M€ ;
- Dans le cadre du plan pour une gestion résiliente et concertée de l'eau de l'Etat, BRL s'engage d'ici à 2030 d'économiser de l'eau dans tous les secteurs. Dans le cadre du Plan régional Eau d'Occitanie, afin de favoriser une gestion solidaire de la ressource et du grand cycle de l'eau, il est proposé de faire du RHR élargi un territoire d'expérimentation Eau/Energie/Biodiversité. À terme, une nouvelle Charte pour une gestion durable de l'eau sur le RHR sera conclue entre la Région et BRL.
- La transformation digitale du Groupe BRL se poursuivra également avec la mise en place du nouvel outil SIRH de gestion des ressources humaines qui s'étalera sur toute l'année 2024 mais dont le module Paie est opérationnel depuis janvier 2024 (investissement de 850 k€, en mode SaaS et donc réparti jusqu'à fin décembre 2030). D'autres sujets importants seront traités comme la refonte du système de sauvegarde et la sécurisation des réseaux. De nouvelles sensibilisations à la Cybersécurité seront faites avec de la formation et des tests ;
- Par ailleurs, suite au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie (CRCO) en 2022, BRL et BRLE ont reçu le rapport d'observations définitives (ROD2) incluant leur lettre de réponse, le 5 juillet 2023. Ils ont été présentés au Conseil d'administration de BRL du 19 juillet 2023. En deuxième partie d'année 2023, les Directions de BRL et BRLE ont travaillé à la définition des traitements en réponse aux observations de la CRCO. Des notes d'analyse ont ainsi été produites pour les 3 recommandations de BRL et 2 recommandations de BRLE, ainsi que les principales observations. Ces éléments ont été présentés aux Conseils d'administration de BRLE et BRL respectivement du 30 novembre et 8 décembre 2023. Le rapport des suites de BRL devra être présenté et débattu en Conseil d'administration dans l'année suivant la première présentation avant communication à la CRCO et aux 85 collectivités actionnaires de BRL pour délibération.

  Les traitements apportés aux observations de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie suite au contrôle de la SAEML BRL, conduisent BRL à notamment s'assurer pour ses filiales:
  - De la cohérence des secteurs d'intervention des filiales avec les compétences des collectivités territoriales actionnaires de BRL,
  - De l'alignement des filiales avec les orientations stratégiques de BRL,
  - Des modalités d'exercice de la Direction générale des filiales,
  - De la limitation et de la maîtrise des risques pour les activités de diversification hors gestion du service de l'eau du Réseau Hydraulique Régional.

  Le résultat net du B0 2024 de la Holding BRL s'établit à 1 739 k€, en progression par rapport au B0 2023 (1 590 k€) et supérieur de 38 k€ par rapport au Plan d'affaires actualisé de CAP 2025 (1 701 k€).
- **Pour BRLE**, l'année 2024 sera mise à profit afin de stabiliser le nouvel outil de gestion clients X7, de sécuriser les ressources sensibles (Gardonnenque et Jouarres) ainsi que des travaux d'amélioration des conditions d'exploitation et de mise en sécurité des ouvrages suite à la saison exceptionnelle de 2023, de pérenniser des équipements et outils de suivi de l'adducteur Aqua Domitia. Elle permettra également d'organiser et d'optimiser l'activité clientèle, de structurer l'activité informatique industrielle et de simplifier l'organisation générale de l'entreprise. Par ailleurs, suite au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie (CRCO) en 2022, BRLE a reçu le rapport d'observations définitives (ROD2) incluant la lettre de réponse de BRLE, le 5 juillet 2023. Il a été présenté au Conseil d'administration de BRLE du 18 juillet 2023 et au Conseil d'administration de BRL du 19 juillet 2023. S'agissant d'une filiale de SAEML, le rapport des suites n'est pas obligatoire. Néanmoins, les éléments de BRLE seront intégrés au rapport des suites de BRL qui sera présenté à son Conseil d'administration.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Le résultat prévisionnel de BRLE au B0 2024 s'élève à 1 580 k€ au même niveau que la prévision du B0 2023 (1 584 k€).

- **Pour BRLI**, la poursuite du contexte inflationniste en 2024, conduit à anticiper un niveau de production élevé, conforme au plan d'affaires. Cette augmentation sera accompagnée par l'augmentation des prix de vente réalisée en 2023 avec un effet partiel en 2024 du fait du caractère inertiel des marchés de BRLI avec des affaires pluriannuelles. Les charges d'exploitation tiennent compte d'une augmentation de la production interne. Les efforts d'investissement dans l'innovation, l'informatique et le déploiement de la stratégie sont maîtrisés et se poursuivent pour préserver la compétitivité de la société. Le nombre d'opportunités n'a finalement pas été influencé par le contexte inflationniste et de hausse du coût de l'énergie dans les arbitrages des collectivités. La tension sur les ressources en eau et les enjeux environnementaux conduisent à un marché plutôt dynamique sur ces thématiques qui sont au cœur des compétences de BRLI. L'exercice devrait rester sur cette tendance. A l'Export, les perspectives d'activité s'annoncent satisfaisantes. La diversité des zones d'intervention géographique de BRLI permet de s'adapter aux évolutions de la situation géopolitique et sécuritaire globalement instable tout en veillant à la maitrise des risques comme l'impose la maison mère BRL.
  BRLI affiche un résultat prévisionnel net de 155 k€ au B0 2024 en stabilité par rapport au budget B0 2023 (149 k€)

  La filiale en Côte d'Ivoire **BRLI-CI** de BRLI est intégrée au périmètre de consolidation du Groupe depuis la clôture 2021. Le contexte économique et social de l'année 2024 en Côte d'Ivoire se présente bien avec une prévision de croissance élevée. Les financements des bailleurs de fonds seront toujours aussi importants en 2024 même si la mise en œuvre des projets est lente du fait des remaniements ministériels. Compte tenu des gains commerciaux élevés obtenus en 2023 (2,3 M€), le niveau d'activité pour 2024 s'annonce important.
  BRLI-CI affiche un résultat net au B0 2024 de 13 k€ (28k€ au B0 2023).

  Pour la filiale **BRL Madagascar** de BRLI, les élections présidentielles qui se sont déroulées fin 2023 n'ont pas eu de conséquence sur le déroulement des opérations et la situation locale est stable. Un point d'attention pour 2024 est lié à l'étude du SDAEP d'Antananarivo, étude menée conjointement par BRL Madagascar et BRLI, suite au décalage en 2023 dans la réalisation puis la facturation de cette étude. Les objectifs fixés dans le B0 2024 devraient être tenus.
  BRL Madagascar affiche un résultat net au B0 2024 de 21 k€ (47 k€ au B0 2023).
- **Pour BRLEN**, l'objectif à l'horizon 2025 est de pérenniser le socle de contrats récurrents pour arriver à 50 % du portefeuille d'affaires sur des marchés d'entretien pluriannuels et permettre une plus grande résilience en cas de crise. De la même façon, la pérennisation de l'implantation de l'agence de Servian, dotée de nouveaux moyens en 2023, se poursuivra en 2024. BRLEN va également poursuivre les recrutements ciblés d'ouvriers qualifiés sur chacun des secteurs au fur et à mesure des gains de contrats pluriannuels afin d'éviter le recours important à la main d'œuvre intérimaire. Une attention particulière sera également portée sur les externalisations possibles de certaines prestations spécifiques comme le terrassement. Enfin, après les optimisations des charges fixes sur les pépinières en 2023, la faisabilité de nouvelles optimisations sera étudiée dans les domaines de la gestion des déchets verts, dans les renouvellements de structure de certaines serres ou ombrières intégrés dans des projets de production d'énergie renouvelable, s'inscrivant ainsi parfaitement dans la stratégie CAP 2025 du Groupe BRL.
  Le budget initial B0 2024 de BRLEN affiche un résultat net positif de 53 k€ (51k€ vs B0 2023).

Le résultat net consolidé part Groupe du B0 2024 s'élève à 1 203 k€, en repli de 780 k€ (- 39 %) par rapport au B0 2023 (1 983 k€).

Toutes les sociétés du Groupe présentent une prévision de résultat social positif et contribuent à la formation d'un bon résultat consolidé, supérieur à l'objectif de 1 M€ de résultat consolidé récurrent du Groupe prévu dans la Stratégie CAP 2025. Il intègre, après deux années d'hypothèses négatives, un impact favorable des indemnités de fin de carrière à hauteur de 186 k€.

1.2 Engagements pris

1.2.1 Etats des relations entre les collectivités territoriales et le Groupe BRL

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 2. L'état des relations entre la collectivité territoriale ou le groupement actionnaire et la société d'économie mixte, listant les contrats, apports en compte courant d'associés, garanties d'emprunt et aides octroyées au titre du développement économique ou tout autre concours financier, et précisant pour chacun d'eux leur objet, leur montant et, le cas échéant, le secteur d'activité dont ils relèvent

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.2.1.1 Liste des contrats entre BRL et les collectivités territoriales actionnaires de BRL

✓ **Conventions dites « réglementées »**

Collectivités territoriales actionnaires co-contractantes	Objet du contrat	Conditions financières
Région Occitanie	Traité de Concession et l'ensemble de ses avenants 1,2 3, 4, 5 et 6 (Concession Régionale)	L'avenant n°4 a entériné les modifications du Traité de Concession induites par le transfert entre l'Etat et la Région des biens concédés à BRL au titre de la concession hydraulique de 1956 et les évolutions liées à la mise en œuvre des ouvrages Aqua Domitia. L'avenant n°5 vient compléter le texte intégral du Traité de Concession établi par l'avenant n°4 et ses annexes en date du 29 janvier 2010. L'avenant n°6 établit le principe et les modalités de versement par BRL d'une redevance au profit de la Région : A compter de l'exercice 2023 la redevance annuelle est formée par l'ajout de deux termes : -une part fixe annuelle de 290 000€ en contrepartie de la mise à disposition de l'infrastructure par le concédant au concessionnaire correspondant à RODP. Cette part fixe est actualisée annuellement sur la vase de l'indice INSEE. -une part variable de 50% de la part de résultat de la concession du RHR excédant un seuil normatif de résultat. Seuil fixé à 800 000 €HT au 1er juillet 2023 tant que l'affermage du RHR, confié à BRLE, est dissocié de la concession du RHR géré par BRL ou à 2 000 000 € HT aux conditions économiques du 1er juillet 0223 si l'effectivité d'un processus de fusion de BRL et BRLE ayant pour effet de supprimer la subdélégation de l'affermage à BRLE devait aboutir. Le seuil normatif sera actualisé annuellement sur la base de l'indice INSEE. Le Traité de Concession initiale et ses avenants n°1, 2 et 3 repris dans l'avenant n°4, les avenants n°5 et n°6 et toutes leurs annexes respectives constituent un corpus contractuel complet qui ne peut être dissocié, l'ensemble de ces documents constituant l'intégralité du Traité de Concession entre BRL et la Région Occitanie.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Région Occitanie	Cahier des charges particulier pour fixer les modalités de réalisation et d'exploitation par BRL de l'ensemble des ouvrages composant les 3èmes tranches des Maillons Nord Gardiole et Biterrois, dont la date de mise en service est prévue en 2021.	Conditions de prix définies et suivies au titre des conventions financières entre la Région Occitanie et BRL. BRL s'engage à tenir à la disposition de la Région, au fur et à mesure de leur disponibilité les éléments de la phase Projet, les éléments relatifs à la passation des marchés de travaux, les ordres de service de démarrage des travaux et les procès-verbaux de réception de travaux.
Région Occitanie	Cahier des charges pour l'établissement, l'usage et l'exploitation des ouvrages concernant les 6 opérations d'extension agricole du RHR à réaliser sur la période 2019-2022	La Région Languedoc Roussillon a confié à son concessionnaire BRL, la conception, la réalisation et l'exploitation des ouvrages hydrauliques du programme Aqua Domitia. Le cahier des charges a pour objet de définir les conditions de réalisation, d'usage et d'exploitation des 6 opérations d'extension du RHR à réaliser entre 2019 et 2022
Région Occitanie	Cahier des charges particulier relatif à 3 projets de réseaux hydroagricoles portés en maitrise d'ouvrage par BRL (Plateau de Vendres, Loupian, Plaine du Pouget) : Précise les modalités de construction, d'exploitation et de dévolution de 3 nouveaux périmètres d'irrigation agricole à mettre en eau entre 2023 et 2024	Secteur de Loupian (105 hectares ; investissement prévisionnel de 0,75M€), Secteur du Plateau de Vendres (854 hectares ; investissement prévisionnel de 5,55 M€ HT), Secteur de la Plaine du Pouget (644 hectares ; investissement prévisionnel de 5 M€ HT).
Département de l'Hérault	Convention de superposition d'affectation et transfert de gestion pour l'aménagement d'une passerelle supportant une piste cyclable – Commune de Mauguio-Carnon, au droit du carrefour entre la RD26 et la RD 189 : aménagement d'une piste cyclable sur des parcelles appartenant au domaine public concédé à BRL	BRL va répondre à la demande d'affectation supplémentaire d'une portion délimitée des 2 pistes latérales du canal Philippe Lamour pour l'aménagement d'une passerelle et d'une piste cyclable, à condition que l'affectation initiale des fonctions de la piste soit maintenue et préservée et les conditions énoncées dans la convention soient respectées
Département de l'Hérault	Groupement de commandes publiques relative à la réalisation de travaux routiers sur la route départementale n°61 - itinéraire entre Lunel et La Grande Motte - commune de Lunel. Le Département est coordonnateur du Groupement	Les besoins de BRL et du Département de l'Hérault sont définis en annexes de la convention. A titre prévisionnel, BRL s'engage à affecter une enveloppe financière globale de 577364,88€ TTC. La participation de BRL peut être réévaluée à la hausse ou à la baisse en fonction du coût définitif des prestations concernant les travaux correspondant aux besoins de BRL et tel qu'il résultera des différents décomptes généraux définitifs des marchés publics. A titre prévisionnel, le Département s'engage à affecter une enveloppe financière globale maximum de 25 506 422,67 € TTTC.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Département de l'Hérault	Offre de concours relative à la réalisation de travaux routiers sur le RD 61 - itinéraire entre Lunel et LGM : définition des modalités de la participation financière de BRL à la réalisation des travaux d'aménagement de la RD 61	Versement de de 316 030,04 € HT par BRL au Département de l'Hérault, correspondant à l'estimation des travaux de sécurisation des ouvrages hydrauliques. Cette offre de concours peut être réévaluée à la hausse ou à la baisse en fonction du coût définitif des travaux de sécurisation du RHR et sur justificatif des dépenses affectées aux mesures de sécurisation des ouvrages BRL. Un avenant à la convention devra être conclu dans le cas où les dépenses dépasseraient le montant total des travaux de plus de 10 %.
Département de l'Aude	Avenant n°1 à la convention d'approvisionnement en eau brute destinée principalement à l'irrigation du périmètre du Lauragais Audois : Modification du calcul du tarif de base de la fourniture d'eau en gros afin de réduire temporairement (3 ans) le coût des achats d'eau à la charge de ouvrages distribution dans le but de relancer une dynamique de souscription sur les périmètres du Lauragais.	Pendant la période transitoire, soit à compter de l'année 2014 et jusqu'en 2016 inclus, les formules indiquées à l'article 9 de la convention initiale sont applicables avec les modifications suivantes : - Redevance annuelle de référence = 627 071 € HT (au lieu de 648 000€ HT), - Redevance de volume (RV) : le coefficient de la convention initiale (0,0246) est remplacé par la valeur : 0,0402. Quel que soit l'impact de la mesure transitoire, le résultat sera constaté chez BRL. Il ne sera pas demandé au Département d'indemnisation. Les charges de fonctionnement du système AHL/Ganguise sont réparties sur l'ensemble des partenaires en fonction des volumes utilisables (cf. 3.4.1).
Département de l'Aude	Convention pour régularisation des transferts d'eau en provenance du barrage de Montbel par le barrage de la Ganguise : Mutualisation du système Adducteur Hers Lauragais - Barrage de la Ganguise	L'ensemble des charges d'exploitation des ouvrages de l'ensemble AHL/Ganguise tel que précisé à l'article 3 est pris en charge par l'IEMN et intégré dans la gestion financière de l'ensemble. L'IEMN refacture à chaque partie sur la base d'un prorata des volumes utilisables. Ces charges sont composées de charges fixes et charges variables (annexe 5). En année exceptionnelle, la répartition de charges est finalisée lors de la réunion ayant mis au point les conditions de fonctionnement hydraulique
Département de l'Aude	Avenant n°1 à la convention pour régularisation des transferts d'eau en provenance du barrage de Montbel par le barrage de la Ganguise : Modifie la notion de volume d'eau utilisable, de préciser les modalités de gestion hydraulique et financière	La contribution financière de chaque partie au fonctionnement du système AHL/Ganguise est basée sur les volumes utilisables (tels que définis au §3.3.1) l'année concernée

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

✓ **Conventions dites « courantes et conclues à des conditions normales »**

Collectivité territoriale co-contractante	Objet du contrat	Conditions financières

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice 2023.

1.2.1.2 Liste des contrats entre les filiales directes de BRL (BRLE, BRLI et BRLEN) et les collectivités territoriales actionnaires de BRL

Les principaux contrats conclus entre les filiales directes de BRL et les collectivités territoriales actionnaires de BRL sont fournies ci-dessous à titre indicatif.

✓ **Contrats conclus entre BRLE et les collectivités territoriales actionnaires de BRL**

Collectivité territoriale co-contractante	Objet des contrats et conditions financières	Montants facturés par BRLE en 2023 (CA en € H.T)
Région Occitanie	Livraison d'eau potable DRFIP & Région Occitanie	1 098,96
Département du Gard	Livraison d'eau agricole : Mas de l'agriculture	761,10
	Livraison d'eau à usage divers.	2 832,99
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	0,00
	Barrages de Sénéchas et de Sainte Cécile d'Andorge - Assistance pour la maintenance des réseaux d'alerte aux populations - 2 situations par an	15 208,98
Département de l'Hérault	Livraison d'eau à usage divers.	46 863,45
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	4 708,63
	Livraison d'eau agricole : Mas de l'agriculture	1 140,69
	Prestation barrage anti-sel de l'Aude.	0,00
	Exploitation des barrages du Salagou et des Olivettes. Facturation semestrielle et complément en N+1 suite à une remise de rapport	265 770,81
Département de l'Aude	Livraison d'eau agricole	36 057,20
	Délégation de service public - Livraison d'eau brute	1 081 648,49
	Barrage de Laprade (Sodepla)	351 944,11

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Département des Pyrénées Orientales	Exploitation, surveillance et entretien des ouvrages hydrauliques du Département : barrages, ossature de la Raho et centrale hydroélectrique. Le montant facturé trimestriellement comprend le prix global et forfaitaire des prestations objet du contrat, et le prix unitaire d'éventuelles prestations complémentaires dont le montant est fixé contractuellement. **Une partie des prestations est sous-traitée à BRLI et à BRLEN**	930 083,34
Département de la Lozère	Affermage de Mende - Livraison d'eau potable.	9 625,24
Montpellier Méditerranée Métropole	Livraison d'eau agricole.	2 367,61
	Livraison d'eau à usage divers.	16 557,18
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	6 383,55
	Livraison d'eau brute en gros.	3 117 128,84
Nîmes Métropole	Livraison d'eau à usage divers.	26 489,50
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	6 356,28
	Livraison d'eau brute en gros.	50 978,42
	Livraison d'eau potable en gros.	2 249 882,27
Communauté d'agglomération Pays de l'or	Livraison d'eau à usage divers.	2 658,04
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	11 021,50
COMMUNE DE BEZIERS	Livraison d'eau à usage divers.	20 444,27
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	10 729,44
COMMUNE DE LUNEL	Livraison d'eau à usage divers.	8 403,26
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	1 514,47
COMMUNE DE VAUVERT	Livraison d'eau à usage divers.	49 329,82
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	1 514,48
	Livraison d'eau brute en gros.	8 972,73
COMMUNE DE SAINT GILLES	Livraison d'eau à usage divers.	2 162,44
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	6 356,14
COMMUNE DE PEZENAS	Livraison d'eau à usage divers.	0,00

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COMMUNE DE PAULHAN	Livraison d'eau à usage divers.	18 271,65
COMMUNE DE NIMES	Livraison d'eau à usage divers.	436,30
COMMUNE DE NARBONNE	Livraison d'eau à usage divers.	9 016,88
	Livraison d'eau brute en gros.	26 361,15
COMMUNE D'AIGUES VIVES	Livraison d'eau à usage divers.	7 069,72
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	302,88
COMMUNE DE SOMMIERES	Livraison d'eau à usage divers.	33 880,16
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	1 514,48
COMMUNE DE FRONTIGNAN	Livraison d'eau à usage divers.	20 282,24
COMMUNE DE BOISSERON	Livraison d'eau à usage divers.	6 774,19
COMMUNE DE CAZOULS LES BEZIERS	Livraison d'eau à usage divers.	4 042,78
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	908,68
	Livraison d'eau potable en gros.	25 852,93
	Livraison d'eau brute en gros.	49 947,66
COMMUNE DE MAUGUIO	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	4 551,57
	Livraison d'eau brute en gros.	121 320,78
COMMUNE DE CAISSARGUES	Livraison d'eau à usage divers.	32 487,88
COMMUNE D'AIGUES MORTES	Livraison d'eau à usage divers.	349,04
COMMUNE D'AIMARGUES	Livraison d'eau à usage divers.	8 404,56
COMMUNE D'ARGELIERS	Livraison d'eau agricole	1 298,56
	Livraison d'eau à usage divers.	4 018,46
	Livraison d'eau brute en gros.	39 127,58
COMMUNE DE BEAUVOISIN	Livraison d'eau à usage divers.	593,44
	Livraison d'eau brute en gros.	86 032,29
COMMUNE D'ASPIRAN	Livraison d'eau à usage divers.	1 347,85
COMMUNE DE CLARENSAC	Livraison d'eau à usage divers	12 035,36

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COMMUNE DE GARONS	Livraison d'eau à usage divers	30 977,41
COMMUNE DE JONQUIERES ST VINCENT	Livraison d'eau à usage divers	16 780,56
COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES	Affermage de Canet d'Aude - Livraison d'eau potable.	3 566,17
COMMUNE DE MANDUEL	Livraison d'eau à usage divers.	11 454,24
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	1 514,48
COMMUNE DE MEYNES	Livraison d'eau à usage divers.	1 981,32
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	903,00
COMMUNE DE MUDAISON	Livraison d'eau à usage divers.	7 218,64
COMMUNE DE SAINT GERVASY	Livraison d'eau à usage divers.	1 932,69
COMMUNE DE SAINT SERIES	Livraison d'eau à usage divers.	175,31
COMMUNE DE VERGEZE	Livraison d'eau à usage divers.	0,00
	Livraison d'eau brute en gros.	51 042,87
COMMUNE D'ASPERES	Livraison d'eau agricole.	917,80
COMMUNE DE MARGUERITTES	Livraison d'eau à usage divers.	396,02
COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT	Livraison d'eau agricole.	296,11
	Livraison d'eau à usage divers.	2 818,66
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	835,98
	Livraison d'eau brute en gros.	10 296,90
COMMUNE DE GALARGUES	Livraison d'eau à usage divers	345,58
COMMUNE DE CAVEIRAC	Livraison d'eau à usage divers	218,66
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	3 258,46
	Livraison d'eau brute en gros.	23 877,06
COMMUNE DE GENERAC	Livraison d'eau à usage divers.	2 715,71
	Délégation de service public - Livraison d'eau brute	10 645,98

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COMMUNE DE LANSARGUES	Livraison d'eau agricole.	0,00
	Livraison d'eau à usage divers.	6 172,71
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	0,00
COMMUNE DE LUNEL VIEL	Livraison d'eau à usage divers	14 640,43
COMMUNE DE MARAUSSAN	Livraison d'eau à usage divers	9 798,00
COMMUNE DE MILHAUD	Livraison d'eau potable en gros.	2 626,68
	Livraison d'eau à usage divers	7 724,23
COMMUNE DE THEZAN LES BEZIERS	Livraison d'eau à usage divers	1 786,58
COMMUNE DE CONGENIES	Livraison d'eau à usage divers	758,64
COMMUNE DE LESPIGNAN	Livraison d'eau à usage divers	18 896,08
COMMUNE DE CANDILLARGUES	Livraison d'eau à usage divers	921,51
COMMUNE DE PEPIEUX	Livraison d'eau agricole.	2 047,41
COMMUNE DE REDESSAN	Livraison d'eau à usage divers	6 745,41
COMMUNE DE SAINT MARCEL SUR AUDE	Livraison d'eau potable en gros.	105 317,66
	Livraison d'eau agricole.	811,98
	Livraison d'eau à usage divers	7 500,77
COMMUNE DE SAINT NAZAIRE DE PEZAN	Livraison d'eau à usage divers	0,00
COMMUNE DE SAINT JUST	Livraison d'eau à usage divers	4 483,35
COMMUNE DE SALLELES D'AUDE	Livraison d'eau potable en gros.	138 993,87
	Livraison d'eau à usage divers.	640,01
	Livraison d'eau à usage exceptionnel.	3 178,09
COMMUNE DE SAUSSINES	Livraison d'eau à usage divers	1 375,09

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

✓ **Contrats conclus entre BRLI et les collectivités territoriales actionnaires de BRL**

Collectivité territoriale co-contractante	Objet du contrat	Montant facturé en 2023 en € HT par BRLI
Département du Gard	Sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous - Phase PRO EXE - Elaboration des dossiers réglementaires	100 493 €
	Assistance technique à la surveillance, l'exploitation et la maintenance des barrages départementaux.	34 365 €
	Barrages départementaux de Senechas, Ste Cécile d'Andorge et des Cambous - actualisation décennales des études de danger	65 982 €
	Sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous - phase pro-exe-maitrise d'œuvre	139 871 €
Département de l'Hérault	Mission de Maîtrise d'œuvre des travaux d'inspections en lien avec l'actualisation de l'Etude de dangers du barrage des Olivettes.	21 541,25 €
Conseil Départemental de l'Hérault	Mission de maitrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de maitrise des risques d'ennoiement de la tête amont du barrage de Salagou	2 065,20 €
Département des Pyrénées Orientales	**Prestation sous-traitée par BRLE dans le cadre du contrat "Convention de prestation de sûreté des barrages des Pyrénées Orientales"**	54 415,16 €
Montpellier Méditerranée Métropole	Maitrise d'œuvre partielle pour la réalisation des infrastructures hydrauliques et paysagères du parc Gérard Bruyère	17 625,00 €
Communauté d'agglomération Pays de l'or	Maîtrise d'Œuvre pour les Travaux de Protection du Littoral de la Baie d'Aigues-Mortes - Secteur du Petit Travers	13 890,26 €
	Maitrise d'œuvre pour la mise en place de la vitesse variable sur la surpression en période hivernale et de la surpression en période estivale	4 435,00 €
	Etude pour le diagnostic des barrages anti-sel et la définition de travaux de réparation	5 567,60
	Maitrise d'œuvre SRA Carnon Reconstruction du Poste de Refoulement Principal	34 500,00
Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR)	Marché en groupement OPALE-SOLIHA Méd-BRLI-Agence VERRI : Réduction de la vulnérabilité des bâtiments à usage publics, professionnel et d'habitation sur le bassin versant de l'Aude et de la Berre	10 025,00 €
	Marché en groupement PREDICT SERVICE - BRLI : Accompagnement des élus du bassin versant de l'Aude à la gestion du risque inondation : mise en œuvre et révision des PCS à l'échelle du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu	15 749,60 €

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Collectivité territoriale co-contractante	Objet du contrat	Montant facturé en 2023 en € HT par BRLI
	Marché en groupement avec BRLI (mandataire) - Cabinet Merland avec comme sous-traitant l'Agence MYSO. Etude d'évaluation et de perspectives d'évolutions des SAGE à l'échelle des bassins versants Aude, Berre et Corbières Maritimes	62 100,00 €
	Etude de l'aléa inondation sur 23 communes - bassin versant de l'Aude - (Aléa Tranche 2)	87 947,31 €
Etablissement Public Territorial de Bassin Vidourle (EPTB Vidourle)	Marché en groupement HYDROFIS (mandataire) / CENOTE / BRLI. Etude sur les liaisons entre les débits du Vidourle, le niveau des karsts en amont de Quissac et la nappe de Sommières	15 255,00 €
	Étude de projet pour la protection sur la zone endiguée de la basse vallée du Vidourle (Natura 2000)	6 310,00 €
COMMUNE DE NARBONNE	Marché en groupement Agence Ter (Mandataire) / BRLI / Transitec. Maîtrise d'œuvre urbaine pour la station balnéaire de Narbonne	6 300,00 €
Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole	PAPI 2 VISTRE 2016-2021 Etude de faisabilité de l'aménagement hydraulique de la Garonnette et de la Font d'Angas	14 486,00 €
Région Occitanie	Subvention : Aide europpéenne allouée au titre du Programme Opérationnel FEDER - FSE Languedoc Roussillon 2014 -2020 - Projet LR0011248 - Dem'eaux Roussillon	38445,78 €

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

✓ Contrats conclus entre BRLEN et les collectivités territoriales actionnaires de BRL

Collectivité territoriale co-contractante	Objet du contrat	Conditions financières et montants	
		montants facturés 2023	Montant marché
Région Occitanie	Aménagement du talus à l'entrée (côté hôpital) de la Faculté de Médecine	3 250 €	3 250 €
Département du Gard	BARRAGES DU GARD LOT 1 - 12/2020 - 12/2022 - débroussaillage	6 265 €	9 240 €
	TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT REGLEMENTAIRE FEUX DE FORETS BARRAGE DE SENECHAS, SAINTE CECILE D ANDORGE ET LA ROUVIERE	24 640 €	24 640 €
	Travaux d'aménagement et d'entretien paysagers - Le VIGAN	15 489 €	333 333 €
Département de l'Hérault	LOT 1 CREATION OUEST CD34	252 396 €	600 000 €
	RD64 / ECHANGEUR A9 OUEST - GIRATOIRE DE LA MER - BEZIERS - AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE COVOITURAGE - AMENAGEMENT PAYSAGER	102 041 €	160 361 €
	Aménagement Cyclable VILLENEUVE LES MAGUELONES - VIC LA GARDIOLE	45 561 €	68 223 €
	LOT 1 CD34 2021 - 04/2021 - 04/2025 - Entretien	142 120 €	173 976 €
	LOT 2 CD34 2021 - 04/2021 - 04/2025 - Entretien	135 245 €	171 257 €
	LOT 3 CD34 04/2021 - 04/2025 - Entretien, gestion raisonnée d'espaces naturels	174 025 €	153 933 €
	CD34 FAUCHAGE - LOT 01 - BITTERROIS 2020-12/2023 - Fauchage	92 763 €	140 066 €
	CD34 FAUCHAGE - LOT 2 - CŒUR DE L HERAULT 2020-12/2023 - Fauchage	43 664 €	123 855 €
	CD34 FAUCHAGE - LOT 03 - HAUT LANGUEDOC 2020-12/2023 - Fauchage	28 710 €	131 300 €
	CD34 FAUCHAGE - LOT 04 - MONT D ORB 2020 -12/2023 - Fauchage	21 425 €	53 458 €
	CD34 FAUCHAGE - LOT 07 - THAU PLAINE D HERAULT 2020-12/2023 - Fauchage	81 655 €	133 773 €
	CD34 FAUCHAGE - LOT 08 VIGNOBLES D OUEST 2020-12/2023 - Fauchage	77 906 €	153 524 €
Département des Pyrénées Orientales	CD66 ENTRETIEN DU BARRAGE DES PO (sous-traitant BRL E) - Entretien	35 109 €	161 937 €
Montpellier Méditerranée Métropole (SERM/SA3M/TAM)	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT RÉGIONAL - MONTPELLIER - Création Espaces verts	7 919 €	272 661 €
	ENTRETIEN EV DES PLATEFORMES TRAM L1-2-3-4 - 2021@2025 - MONTPELLIER - Entretien	114 898 €	338 306 €
	CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE - ZAC DE LA RESTANQUE	19 900 €	75 996 €
	MONTPELLIER VOIE T5 - TRAMWAY LIGNE 5 - TAM	44 126 €	263 391 €
	ZAC DE LA CITE CREATIVE - TRAVAUX D AMENAGEMENT DES SURFACES VUES TRANCHES 1 ET 2	10 846 €	600 000 €
	ZAC Roquefraisse - T4 bis Saint-Jean de Vedas	142 891 €	350 000 €
Communauté d'agglomération Pays de l'or (LOR AMENAGEMENT)	MISE A NIVEAU ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES BOIS SUR LE SITE NATUREL DU PETIT TRAVERS	61 180 €	62 500 €
	AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA RD24E2 ET DU TALUS DU BASSIN DE RETENTION DE LA ZAC DES CHATAIGNIERS A ST AUNES	88 531 €	93 965 €
	QUARTIER SAINTE AUBINE - VALERGUES - Création Espaces verts	9 076 €	89 809 €
	ZAC LES ROSELIERES/ SAINTE AGATHE - TR1 et TR2 - VALERGUES - Création Espaces verts	8 978 €	133 930 €
COMMUNE DE BEZIERS	FOURNITURE ET PLANTATION DE VEGETAUX AUTOMNE 2021 - Plantations	16 400 €	102 211 €
	FOURNITURE ET PLANTATION DE VEGETAUX AUTOMNE 2023 - Plantations	144 080 €	176 409 €
	Transplantation d'Oliviers	10 515 €	10 515 €
COMMUNE DE LUNEL	AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA FENAISON - LUNEL - Création Espaces verts	2 942 €	24 647 €
COMMUNE DE SETE	REPLANTATION D'ARBRES D'ALIGNEMENT - PARKING DU STADE LOUIS MICHEL - SETE - Plantations	34 279 €	19 786 €
	ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS DE VOIRIE POUR LA VILLE DE SETE	52 025 €	60 000 €
COMMUNE DE NIMES	PRESTATION DE DEBROUSSAILLEMENT DE BORDS DE VOIES ET DE TERRAINS NIMES 09/2022 - 08/2025 - Entretien	61 109 €	183 328 €
COMMUNE DE MARSEILLAN	TRAVAUX DE FAUCHAGE ET DEBROUSSAILLAGE DES ACCOTEMENTS DES FOSSES, TALUS, ET DES ESPACES DU DOMAINE DES VOIRIES COMMUNALES ET AUTRES DEPENDANCES DE LA COMMUNE DE MARSEILLAN 01/2022 - 01/2026 - Fauchage	56 012 €	45 000 €
COMMUNE DE MEZE	Traitement Phytosanitaire des palmiers et Pin de la ville	3 223 €	3 223 €
COMMUNE DU GRAU DU ROI	ECO QUARTIER MEDITERRANEEN AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS - Création Espaces verts	6 485 €	108 444 €
COMMUNE DE BESSAN	AMENAGEMENT DE L ENTRE DE VILLE ROUTE DE BEZIERS CHEMIN NEGACOTS - Création Espaces verts	24 916 €	35 231 €
COMMUNE DE MARSILLARGUES	plantation d'arbres	11 135 €	16 690 €
COMMUNE DE MARGUERITTES	plantation d'arbres	11 135 €	16 691 €
COMMUNE DE SAINT JUST	Création Espaces verts	3 724 €	3 724 €
COMMUNE DE SERVIAN	Création Espaces verts - RD39 AVENUE D ALIGNAN DU VENT - RUE PIERRE PUJET	34 543 €	39 990 €

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.2.1.3 Apports en compte courant d'associés

Sans objet.

1.2.1.4 Garanties d'emprunt

Sans objet.

1.2.1.5 Aides octroyées au titre du développement économique et tout autre concours financier, par les collectivités territoriales actionnaires de BRL

✓ **Aides octroyées à BRL**

	Objet	Montant	Date	Secteur d'activité
Aides octroyées au titre du développement économique	Dévoiement 2022	- 4 320,00	11/05/23	Concession Régionale
		- 74 323,39	17/07/23	Concession Régionale
		- 22 013,52	24/08/23	Concession Régionale
	Extens Nord GARDIOLE Ph2	- 19 220,53	07/11/23	Concession Régionale
		- 2 598,13	27/12/23	Concession Régionale
	Extension collines COSTIERES	- 322 769,33	03/01/23	Concession Régionale
		- 224 817,68	11/12/23	Concession Régionale
	Extension Florensac Pomerols Pinet	- 649 338,94	06/01/23	Concession Régionale
	Extension Montagnac	- 854 252,85	27/12/23	Concession Régionale
	Extension Nord Est Bittérois	- 59 826,59	14/04/23	Concession Régionale
	Extension Nord Est Bittérois Phase 2	- 165 760,00	30/11/23	Concession Régionale
		- 3 670 934,08	27/12/23	Concession Régionale
	Maillon N-Gardiole / Biterrois TR II	- 265 212,44	17/07/23	Concession Régionale
		- 128 403,00	21/09/23	Concession Régionale
	Maillon N-Gardiole / Biterrois TR III	- 454 240,00	06/01/23	Concession Régionale
		- 2 925 000,00	03/04/23	Concession Régionale
	Total aides octroyées	**- 9 843 030,48**		
Tout autre concours financier	Subv Lauragais (CD AUDE)	- 242 659,14	10/05/23	Concession Régionale - Lauragais
	Lauragais charges patrimoine 2022	- 111 767,11	03/10/23	Concession Régionale - Lauragais
	Poutonne charges patrimoine 2022	- 38 111,47	03/10/23	Concession Régionale - Lauragais
	Tout autre concours financier	**- 392 537,72**		

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Détail des subventions accordées en 2023

CONSEIL DEP. GARD	Extension collines COSTIERES	-	547 587,01
Total CONSEIL DEP. GARD		**-**	**547 587,01**
CONSEIL DEP. HERAULT	Extens Nord GARDIOLE Ph2	-	19 220,53
	Extension Florensac Pomerols Pinet	-	649 338,94
	Extension Montagnac	-	854 252,85
	Extension Nord Est Bittérois Phase 2	-	165 760,00
	Maillon N-Gardiole / Biterrois TR II	-	265 212,44
	Maillon N-Gardiole / Biterrois TR III	-	454 240,00
Total CONSEIL DEP. HERAULT		**-**	**2 408 024,76**
CONSEIL DEPARTEMENTAL AUDE	Maillon N-Gardiole / Biterrois TR II	-	128 403,00
Total CONSEIL DEPARTEMENTAL AUDE		**-**	**128 403,00**
REG.OCCITANIE P. MEDITERRANEE	Extension Nord Est Bittérois	-	59 826,59
	Extension Nord Est Bittérois Phase 2	-	848 534,08
	Maillon N-Gardiole / Biterrois TR III	-	2 925 000,00
Total REG.OCCITANIE P. MEDITERRANEE		**-**	**3 833 360,67**
		-	6 917 375,44
REG.OCCITANIE P. MEDITERRANEE	Extens Nord GARDIOLE Ph2	-	2 598,13
	Extension Nord Est Bittérois Phase 2	-	2 822 400,00
Total REG.OCCITANIE P. MEDITERRANEE		**-**	**2 824 998,13**
		-	2 824 998,13
MAIRIE DE MANDUEL	Dévoiement 2022	-	100 656,91
Total MAIRIE DE MANDUEL		**-**	**100 656,91**
		-	100 656,91
		-	**9 843 030,48**

✓ **Aides octroyées aux filiales directes de BRL**

Au cours de l'exercice 2023, aucune aide n'a été octroyée par une collectivité territoriale actionnaire de BRL à ses filiales.

1.2.2 Modifications statutaires

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 3. Les modifications des statuts effectuées dans l'année en conservant l'historique des cinq dernières années.

1.2.2.1 Modifications apportées par l'Assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2022

- **Intégration des dispositions nouvelles issues de la Loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à « la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale », dite Loi 3DS**

- Actualisation de l'article 27 des statuts de BRL en application de l'article 210 de la Loi 3DS élargissant les cas dans lesquels les décisions du Conseil d'administration doivent faire préalablement l'objet d'une délibération de la ou des collectivités territoriales et de ses ou de leurs groupements actionnaires administrateurs.

- Actualisation de l'article 27 des statuts de BRL en application de l'article 216 de la Loi 3DS créant le nouvel article L. 1524-5-1 du Code général des collectivités territoriales et précisant la nécessité d'une clause des statuts de la société d'économie mixte pour permettre de maintenir la représentation aux assemblées générales de ses filiales par son représentant légal ou toute autre personne qu'il aura désignée.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

- Actualisation de l'article 34 des statuts en application de l'article 214 de la Loi 3DS étendant le délai de transmission des délibérations du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale de la société à la Préfecture du siège de la société à un mois.

- Actualisation de l'article 35 des statuts en application de l'article 210 de la Loi 3DS précisant le contenu du rapport à présenter par les représentants des collectivités territoriales actionnaires à la collectivité dont ils sont mandataires.

▪ **Autres mises à jour – Correction d'erreurs matérielles**

- Actualisation de la rédaction de l'article 14 des statuts par rapport à l'article 1843-4 du Code civil concernant les suites de la procédure en cas de refus d'agrément d'une cession de titres.
- Actualisation des articles 17 et 20 des statuts par rapport à la Loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à « la transparence de la vie publique » concernant les délais d'établissement des déclarations de patrimoine par le Président du Conseil d'administration, le Directeur général et tout Directeur général délégué.
- Ajout de précisions dans l'article 20 des statuts sur l'application des articles L.225-38 et L. 225-39 du Code de commerce concernant la qualification de conventions réglementées ou non des modifications du contrat de travail des administrateurs salariés.
- Ajout de précisions dans l'article 27 des statuts pour le mettre en compatibilité avec la nouvelle rédaction de l'article L. 225-35 du Code de commerce issue de la Loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.
- Correction d'une erreur matérielle à l'article 20 des statuts afin de l'adapter à la modification statutaire effectuée par l'Assemblée générale de BRL du 18 juin 2020 supprimant l'obligation de détenir des actions pour être administrateur.

1.2.2.2 Modifications apportées par l'Assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2020

▪ **Intégration des dispositions de la Loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite Loi PACTE**

- Représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le processus de désignation du Directeur général délégué (Article 17) *;*

- Intégration des notions d'intérêt social et de prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux dans le cadre de l'activité de BRL (Article 26) ;

- Délibérations relatives aux conventions réglementées : notion de personnes indirectement intéressées à la convention, absence de participation des personnes intéressées aux délibérations (Article 28) ;

- Mise à jour de termes devenus obsolètes : remplacement de la notion de « jetons de présence » par « rémunération » (Article 27).

▪ **Intégration des dispositions de la Loi du 19 juillet 2019 de simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés**

- Possibilité pour le Conseil d'administration de procéder par consultation écrite pour certaines décisions (Articles 5 ; 25) ;

- Modalités pratiques relatives aux Assemblées générales : Droit de participer aux décisions collectives pour le nu-propriétaire et l'usufruitier et répartition des droits de vote entre eux (Article 15) ; Modalités de demandes d'ajouts de points à l'ordre du jour (Article 38) ; Réponse aux questions écrites (Article 52) ;

- Démission d'office du Président, des administrateurs, du Directeur général et du Directeur général délégué en cas de mise sous tutelle (Articles 18 ; 22 ; 24).

▪ **Intégration d'options proposées par le Code de commerce**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

- Fixation de la limite d'âge du Directeur général à 70 ans, pour l'aligner sur les dispositions relatives à l'âge limite de départ à la retraite pour les salariés (Article 18) ;
- Précision sur le fait que le Conseil d'administration est composé en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes (Article 20) ;
- Suppression de l'obligation de détention d'actions pour avoir la qualité d'administrateur (Article 20) ;
- Possibilité pour le Conseil d'administration de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives (Articles 26 ; 48) ;
- Représentation des actionnaires aux Assemblées générales : possibilité d'être représenté par le partenaire de PACS ; nécessité d'avoir un pouvoir écrit ; représentants légaux d'actionnaires ; modalités de vote à distance (Article 40) ;
- Précisions sur le recours à la visioconférence pour les tenues de Conseils d'administration (Article 25).

▪ **Création de la fonction de Président d'honneur**, réservée aux anciens administrateurs ou censeurs ayant œuvré de manière remarquable dans l'intérêt de la société BRL (nouvel article 25).

▪ **Mises à jour :**

- Remplacement de « membres du Comité d'entreprise, délégués du personnel ou membres du CHSCT » par « membres du Comité Social et Economique et Comité Social Economique Central » (Article 20) ;
- Modernisations : remplacement de « lettre et télécopie » par « écrit » (Article 25) ; remplacement de « lettre recommandée avec avis de réception » par « conformément aux textes en vigueur » (Article 30) ; Possibilité de recourir aux moyens de télécommunication pour les convocations des assemblées (Articles 36 ; 37 ; 39) ;
- Mise à jour de références textuelles : Articles du Code de commerce (Article 1) ; Articles du Code civil (Article 14) ;
- Mise à jour des renvois aux articles des statuts (Articles 19 ; 20).

▪ **Corrections d'erreurs matérielles :**

- Renvoi à la limite d'âge fixée pour le Directeur général et non à celle du Président en cas de séparation des fonctions (Article 17) ;
- Primauté de la limite d'âge fixée par les statuts sur la limite d'âge légale (Article 22) ;
- Convocation de l'Assemblée générale par le « Conseil d'administration » au lieu du « Président du Conseil d'administration » (Article 36) ;
- Délai de convocation de l'Assemblée générale réunie sur deuxième convocation (Article 37) ;
- Personnes habilitées à certifier les copies ou extraits de procès-verbaux (Article 41) ;
- Suppression de la mention « Membre de la Direction générale » (Article 59).

▪ **Clarification d'articles n'entrainant pas de modification de fonds :**

- Simplification de la rédaction (Articles 30, 35, 47, 51) ;
- Modifications des titres d'articles (Articles 21, 38, 39, 41) ;
- Regroupement d'articles (Articles 35, 36,37, 39, 40,41, 43, 44, 53, 54).

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.2.3 Actionnariat

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 4. Les évolutions de l'actionnariat intervenues dans l'année en conservant l'historique des cinq dernières années.

1.2.3.1 Evolution du capital social au cours des 5 dernières années

Aucune augmentation ou réduction de capital n'a été réalisée au cours des 5 dernières années.

1.2.3.2 Evolution de l'actionnariat au cours des 5 dernières années

	Actionnaires	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
	PUBLIC					
COLLECTIVITES TERRITORIALES	Région Occitanie	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social	6 685 010 actions soit 49,93 % du capital social
	Département du Gard	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social	1 771 948 actions soit 13,23 % du capital social
	Département de l'Hérault	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social	1 041 264 actions soit 7,78 % du capital social
	Département de l'Aude	630 613 actions soit 4,71 % du capital social	630 613 actions soit 4,71 % du capital social	630 613 actions soit 4,71 % du capital social	630 613 actions soit 4,71 % du capital social	630 613 actions soit 4,71 % du capital social
	Département des Pyrénées Orientales	135 700 actions soit 1,01 % du capital social	135 700 actions soit 1,01 % du capital social	135 700 actions soit 1,01 % du capital social	135 700 actions soit 1,01 % du capital social	135 700 actions soit 1,01 % du capital social
	Département de la Lozère	49 689 actions soit 0,37 % du capital social	49 689 actions soit 0,37 % du capital social	49 689 actions soit 0,37 % du capital social	49 689 actions soit 0,37 % du capital social	49 689 actions soit 0,37 % du capital social
	Montpellier Méditerranée Métropole	11 155 actions soit 0,08 %	11 155 actions soit 0,08 %	11 155 actions soit 0,08 %	11 155 actions soit 0,08 %	11 155 actions soit 0,08 %
	Nîmes Métropole	24 actions soit moins de 0,01 % du capital social	24 actions soit moins de 0,01 % du capital social	24 actions soit moins de 0,01 % du capital social	24 actions soit moins de 0,01 % du capital social	24 actions soit moins de 0,01 % du capital social
	Communauté d'agglomération Pays de l'or	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social	12 actions soit moins de 0,01 % du capital social
	Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social
	Etablissement Public Territorial de Bassin Vidourle	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE BEZIERS	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social	385 actions soit moins de 0,01 % du capital social

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COMMUNE DE LUNEL	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social	300 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE VAUVERT	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social	210 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SAINT GILLES	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social	100 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE PEZENAS	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social	60 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE PAULHAN	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social	55 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SETE	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'ALES	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE NIMES	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE NARBONNE	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social	50 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'AIGUES VIVES	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social	30 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SOMMIERES	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social	20 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MARSEILLAN	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social	15 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE FRONTIGNAN	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MEZE	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'ENTRE-VIGNES[2]	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	10 actions soit moins de 0,01 % du capital social	0	0
COMMUNE DE BOISSERON	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social	9 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CAZOULS LES BEZIERS	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social

[2] Suite à la fusion des communes de Saint-Christol et Verrargues

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COMMUNE DE MAUGUIO	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social	7 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'OUVEILLAN	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CAISSARGUES	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social	6 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'AIGUES MORTES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'AIMARGUES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'ARGELIERS	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BEAUVOISIN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'ASPIRAN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CLARENSAC	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE GARONS	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE JONQUIERES ST VINCENT	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MANDUEL	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LOUPIAN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MEYNES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MONTFRIN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MUDAISON	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SAINT GERVASY	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COMMUNE DE SARDAN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SAINT CHRISTOL	0	0	0	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SAINT SERIES	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SERVIAN	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE VERGEZE	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE VERRARGUES	0	0	0	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE VILLENEUVE LES BEZIERS	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DU GRAU DU ROI	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social	5 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'ASPERES	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BESSAN	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MARGUERITTES	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social	4 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BOISSIERES	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE FLORENSAC	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE GALARGUES	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social	3 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'AGDE	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE D'UCHAUD	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CAMPAGNE	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COMMUNE DE BUZIGNARGUES	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CAVEIRAC	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE GENERAC	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LANSARGUES	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LUNEL VIEL	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MARAUSSAN	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MARSILLARGUES	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE MILHAUD	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SALINELLES	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SERNHAC	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE THEZAN LES BEZIERS	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social	2 actions soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE BOUZIGUES	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CONGENIES	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE LESPIGNAN	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE CANDILLARGUES	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE PEPIEUX	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE REDESSAN	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
COMMUNE DE SAINT MARCEL SUR AUDE	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

	COMMUNE DE SAINT NAZAIRE DE PEZAN	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE SAINT JUST	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE SALLELES D'AUDE	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
	COMMUNE DE SAUSSINES	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social	1 action soit moins de 0,01 % du capital social
AUTRES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC	CCI DU GARD	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social	5 030 actions soit moins de 0,04 % du capital social
	CCI DE L'HERAULT	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social	2 226 actions soit moins de 0,02 % du capital social
	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social	1 512 actions soit moins de 0,02 % du capital social
	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HERAULT	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 005 actions soit moins de 0,01% du capital social
	CCI TERRITORIALE DE L'AUDE	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social	1 000 actions soit moins de 0,01% du capital social
	CCI de REGION PACA	104 actions soit moins de 0,01% du capital social	104 actions soit moins de 0,01% du capital social	104 actions soit moins de 0,01% du capital social	104 actions soit moins de 0,01% du capital social	104 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASA LES IRRIGANTS POUZOLS MINERVOIS	99 actions soit moins de 0,01% du capital social	99 actions soit moins de 0,01% du capital social	99 actions soit moins de 0,01% du capital social	99 actions soit moins de 0,01% du capital social	99 actions soit moins de 0,01% du capital social
	CCI MARSEILLE PROVENCE	96 actions soit moins de 0,01% du capital social	96 actions soit moins de 0,01% du capital social	96 actions soit moins de 0,01% du capital social	96 actions soit moins de 0,01% du capital social	96 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASA DES IRRIGANTS DE SIRAN	34 actions soit moins de 0,01% du capital social	34 actions soit moins de 0,01% du capital social	34 actions soit moins de 0,01% du capital social	34 actions soit moins de 0,01% du capital social	34 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASA DES IRRIGANTS DE SAINTE VALIERE	25 actions soit moins de 0,01% du capital social	25 actions soit moins de 0,01% du capital social	25 actions soit moins de 0,01% du capital social	25 actions soit moins de 0,01% du capital social	25 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASA D'IRRIGATION PLAINE DE CAUNAS	22 actions soit moins de 0,01% du capital social	22 actions soit moins de 0,01% du capital social	22 actions soit moins de 0,01% du capital social	22 actions soit moins de 0,01% du capital social	22 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASA DES IRRIGANTS DE PEPIEUX	20 actions soit moins de 0,01% du capital social	20 actions soit moins de 0,01% du capital social	20 actions soit moins de 0,01% du capital social	20 actions soit moins de 0,01% du capital social	20 actions soit moins de 0,01% du capital social

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

	ASA ASSAINISSEMENT IRRIGATION PLAINE ORB	12 actions soit moins de 0,01% du capital social	12 actions soit moins de 0,01% du capital social	12 actions soit moins de 0,01% du capital social	12 actions soit moins de 0,01% du capital social	12 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASA ROUBINES PLAINE BEAUCAIRE-LA CHUTE	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASA DU CONTRAT DE LA MEYRANNE	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASA DU NOURRIGUIER	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social
	SYNDICAT CANAL DE BEAUCAIRE	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social	4 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASSOCIATION NATIONALE DE FORMATION	3 actions soit moins de 0,01% du capital social	3 actions soit moins de 0,01% du capital social	3 actions soit moins de 0,01% du capital social	3 actions soit moins de 0,01% du capital social	3 actions soit moins de 0,01% du capital social
	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE	2 actions soit moins de 0,01% du capital social	2 actions soit moins de 0,01% du capital social	2 actions soit moins de 0,01% du capital social	2 actions soit moins de 0,01% du capital social	2 actions soit moins de 0,01% du capital social
	ASSOCIATION SYNDICALE CANAUX RAONEL	1 action soit moins de 0,01% du capital social	1 action soit moins de 0,01% du capital social	1 action soit moins de 0,01% du capital social	1 action soit moins de 0,01% du capital social	1 action soit moins de 0,01% du capital social
PRIVE						
PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social	1 793 850 actions soit 13,40 % du capital social
	Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social	1 060 411 actions soit 7,92 % du capital social
	Crédit Agricole du Languedoc	125 552 actions soit 0,94 %	125 519 actions soit 0,94 %	125 487 actions soit 0,94 %	125 432 actions soit 0,94 %	125 376 actions soit 0,94 %
	Crédit agricole SA	30 000 actions soit 0,22% du capital social	30 000 actions soit 0,22% du capital social	30 000 actions soit 0,22% du capital social	30 000 actions soit 0,22% du capital social	30 000 actions soit 0,22% du capital social
	Autres personnes morales de droit privé	201 personnes morales de droit privé détenant 18 947 actions soit 0,14% du capital social	201 personnes morales de droit privé détenant 18 946 actions soit 0,14% du capital social	201 personnes morales de droit privé détenant 18 946 actions soit 0,14% du capital social	201 personnes morales de droit privé détenant 18 946 actions soit 0,14% du capital social	202 personnes morales de droit privé détenant 18 948 actions soit 0,14% du capital social
PERSONNES PHYSIQUES	Personnes physiques	4781 personnes physiques détenant 21 586 actions soit 0,16% du capital social	4781 personnes physiques détenant 21 620 actions soit 0,16% du capital social	4789 personnes physiques détenant 21 652 actions soit 0,16% du capital social	4796 personnes physiques détenant 21 707 actions soit 0,16% du capital social	4808 personnes physiques détenant 21 761 actions soit 0,16% du capital social

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.2.4 Participations

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 5. L'état de l'ensemble des participations de la société, directes et indirectes, au sens de l'article L. 233-4 du code de commerce, au capital d'autres sociétés ou groupements d'intérêt économique, mentionnant le montant de la participation, la part de capital détenue, le domaine d'activité de la société faisant l'objet de la prise de participation, le motif de cette prise de participation et l'identification des représentants de la société d'économie mixte au conseil d'administration ou de surveillance de cette société

1.2.4.1 Filiales directes de BRL

Filiales directes de BRL	Montant de la participation et part de détention du capital	Domaine d'activité de la société	Motif de la prise de participation	Représentants de BRL au CA ou CDS de cette société
BRL EXPLOITATION Société anonyme RCS Nîmes 391 350 568 Capital social : 3 482 126€	1 741 062 actions à 2 €, soit 3 482 124€ (100 % du capital)	Dans les domaines de la distribution d'eau potable, de l'irrigation et plus généralement de l'hydraulique, l'exploitation de l'ensemble des concessions octroyés par l'Etat, les conseils départementaux, etc.	Apport partiel d'actif de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône Languedoc (CNABRL) en date du 12 août 1993.	Administrateur : BRL représentée par Fabrice MARSAL
BRL INGENIERIE Société anonyme RCS Nîmes 391 484 862 Capital social : 3 183 349€	244 174 actions à 13 €, soit 3 174 262€ (99,71 % du capital)	Réalisation de toutes études, travaux ou interventions de tous organismes publics ou privés se rapportant à l'aménagement hydraulique, l'aménagement rural et urbain. La mise en valeur et le développement des territoires.	Apport partiel d'actif de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône Languedoc (CNABRL) en date du 5 juillet 1993.	Administrateur : BRL représentée par Fabrice MARSAL
BRL ESPACES NATURELS Société anonyme RCS Nîmes 391 484 755 Capital social : 1 952 700€	1 952 699 actions à 1 € soit 1 952 699€ (100 % du capital)	Toute activité portant sur l'étude, l'élaboration de tout ou partie tant dans le domaine rural que urbain de projets portant sur les activités d'aménagement d'espaces naturels et ruraux, notamment, forêts et espaces ruraux sensibles, espaces ludiques et équipements touristiques, activité de pépinières de production et d'élevage de végétaux d'ornement.	Apport partiel d'actif de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône Languedoc (CNABRL) en date du 23 juillet 1993.	Administrateur : BRL représentée par Fabrice MARSAL

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.2.4.2 Participations directes de BRL

Participations directes de BRL	Montant de la participation et part de détention du capital	Domaine d'activité de la société	Motif de la prise de participation	Représentants de BRL au CA ou CDS de cette société
PREDICT SERVICES Société par actions simplifiée RCS Montpellier 493 732 200 Capital social : 300 000€	1 000 actions à 100€, soit 100 000€ (33,33 % du capital)	Mise au point, exploitation et commercialisation de produits et services d'informations liés au phénomène inondation vers les collectivités territoriales et tous les utilisateurs concernés par ces services.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil de surveillance en date du 13 avril 2005.	Administrateur : BRL représenté par Jean-François BLANCHET, Gilles ROCQUELAIN et Anne Emmanuelle ROUSSEAU
SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT Société anonyme d'économie mixte RCS Montpellier 331 496 158 Capital social : 1 031 122€	500 actions à 15,24€, soit 7 620€ (0,74 % du capital)	Mener et soutenir toutes actions collectives susceptibles de contribuer au redéploiement de l'économie régionale en tous ses secteurs.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration du 2 octobre 1984.	Administrateur : BRL représentée par JF BLANCHET
SAFER OCCITANIE Société anonyme RCS Toulouse 086 120 235 Capital social : 6 982 624€	6 895 actions à 16€, soit 110 320€ (1,58 % du capital)	Intervenir sur le marché foncier rural selon les dispositions du titre IV de livre 1er du Code rural et de la pêche maritime afin de remplir les missions définies à l'article L.141- du même Code en Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Tarn, Tarn et Garonne.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration du 7 mars 1961.	Censeur : BRL représentée par JF BLANCHET
ROUSSILLON AMENAGEMENT Société anonyme d'économie mixte RCS Perpignan 704 201 706 Capital social : 2 445 833,90€	247 050 actions à 0,38€, soit 93 879€ (3,84 % du capital)	Entrepreneur dans le département des Pyrénées Orientales. Toutes opérations d'aménagement tel que défini par la loi n°85.729 du 8 juillet 1985 ainsi que dans les mêmes domaines, toutes opérations de construction, d'équipement ou de bâtiment et d'en assurer le cas échéant la gestion et l'exploitation.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration du 7 juillet 1970.	Administrateur : BRL représentée par AE ROUSSEAU

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

SEGARD Société anonyme d'économie mixte RCS Nîmes 680 200 128 Capital social : 5 128 252€	156 actions à 76€, soit 11 856€ (0,23 % du capital)	Etude, réalisation et exploitation de tous projets ou opérations dans les domaines des équipements et services publics, projets urbains ou d'habitats et de développement économique et touristique du Département du Gard. Y sont associées des actions d'aménagement des centres anciens, de transition énergétique, écologique et de valorisation de patrimoines fonciers et bâtis.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration en date du 15 février 1965.	Administrateur : BRL représentée par AE ROUSSEAU
ARAC Société anonyme d'économie mixte RCS Montpellier 414 107 334 Capital social : 62 599 842,90 €	10 actions à 35,19€, soit 351,90€ (0,01 % du capital)	La société a pour objet principal en Occitanie de contribuer au développement économique social, sanitaire, à l'aménagement durable, l'équipement du territoire, la rénovation urbaine, l'amélioration de l'habitat et du tourisme, l'accès au logement, l'appui à la filière agroalimentaire, la protection de l'environnement, le soutien de la jeunesse et des seniors et de procéder à l'étude et la réalisation d'opérations d'aménagement, de construction d'immeubles, de promotion immobilière.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Directoire en 1997.	Sans objet.
SOMIMON – MERCADIS Société anonyme d'économie mixte RCS Montpellier 460 800 311 Capital social : 240 000€	300 actions à 16€, soit 4 800€ (2 % du capital)	Exploitation du marché d'intérêt national de Montpellier Gestion d'entrepôts frigorifiques ou autres, gestion stocks produits alimentaires, organisation de salons, foires, expositions.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration en date du 17 novembre 1964.	Sans objet.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

NEXA Société anonyme d'économie mixte RCS Saint-Denis de la Réunion 442 583 845 Capital social : 5 378 958€	600 actions à 23,53€, soit 14 118€ (0,26 % du capital)	Activité d'aménagement et de développement dans les domaines de compétence de la Région Réunion et s'inscrivant dans les objectifs de développement durable du conseil régional de la Réunion, et toutes activités pouvant se rattacher à l'objet social et ce pour le compte de la région réunion, de ses actionnaires, pour son propre compte ou pour toutes autres collectivités territoriales, organismes publics ou privés.	Développement des activités locales de BRL en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Directoire en date du 16 mai 2002.	Sans objet.
SAPHIR Société anonyme d'économie mixte RCS Saint-Pierre de la Réunion 310 863 576 Capital social : 621 600€	89 titres à 168€, soit 14 952€ (2,41 % du capital)	Exploiter et gérer toute activité et tout service public tendant à favoriser l'aménagement du territoire réunionnais, gestion de l'eau, préservation du patrimoine aquatique.	Développement des activités de BRL à l'international en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration en date du 17 décembre 1985.	Sans objet.

1.2.4.3 Filiales indirectes et participations indirectes de BRL

Filiales indirectes et participations indirectes de BRL	Société actionnaire Montant de la participation et part de détention du capital	Domaine d'activité de la société	Motif de la prise de participation	Représentants de BRLI ou BRLE au CA ou CDS de cette société
SODEPLA Société anonyme RCS Carcassonne 340 647 593 Capital social : 40 000€	**BRL EXPLOITATION** 1250 actions à 16€, soit 20 000€ (50 % du capital)	Affermage du service public de l'eau à partir du dispositif du barrage réservoir de Laprade.	SODEPLA a été créée en 1986 afin d'assurer l'exploitation de la station de potabilisation des Barthes, ouvrage constituant un élément du complexe hydraulique de Laprade, qui a été concédé à BRL par le Département de l'Aude jusqu'au 31/12/2011. BRL a transféré ses titres à BRLE le 14/12/2011 pour les besoins de l'exploitation par affermage de ce complexe par BRLE.	Administrateur : BRLE représentée par F. MARSAL

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

BRLI COTE D'IVOIRE Société anonyme ABIDJAN CI-ABJ-2018-B-33389 Capital social : 11 330 000 FCFA	**BRL INGENIERIE** 1 133 actions à 10 000 FCFA, soit 11 330 000 FCFA (100 % du capital)	Réalisation d'études, travaux, prestation d'assistance, ou interventions au profit de tous organismes publics ou privés en matière d'hydraulique, d'aménagement urbain, rural, agricole et forestier. l'environnement	Développement des activités de BRL Ingénierie à l'international, en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration de BRLI du 18 juillet 2018 (avec apport partiel d'actif de BRLI).	Administrateur : BRLI représentée par R. VICENTE
WE CONSULT **Ouganda** LTD Capital social : 10 000 000 UGX	**BRL INGENIERIE** 9 999 actions à 1000 UGX, soit 9 999 000 UGX (99,99 % du capital)	Réalisation d'études, travaux, prestation d'assistance, ou interventions au profit de tous organismes publics ou privés en matière d'hydraulique, d'aménagement urbain, rural, agricole et forestier.	Développement des activités de BRL Ingénierie à l'international, en cohérence avec son objet social, suite à une décision du Conseil d'administration de BRLI en date du 13 septembre 2018.	Administrateur : BRLI représentée par R. VICENTE
BRL MADAGASCAR Société anonyme RCS ANTANANARIVO n°2002B00484 Capital social : 220 000 000 Ar	**BRL INGENIERIE** 99 999 actions à 2 2200 MGA, soit 219 997 800 MGA (100 % du capital)	Ingénierie, conseil en matière d'hydraulique urbaine ou rurale, d'aquaculture ou de pêche, agriculture, environnement, travaux publics.	Reclassement à BRLI des titres détenus par BRL dans le capital de BRL Madagascar, le 23 juin 2022, dans une logique de synergie des activités d'ingénierie et de l'organisation des interventions du Groupe BRL à l'international autour de BRLI, suite à une décision du Conseil d'administration de BRL du 21 avril 2022 et de BRLI du 21 juin 2022.	Administrateur : BRL Ingénierie représentée par Romaric VICENTE
BEST Société à responsabilité limitée ANTANANARIVO n°2003b00399 Capital social : 33 400 000 MGA	**BRL MADAGASCAR** 10 000 actions à 2000 MGA, soit 20 000 000 MGA (59,88 % du capital)	Services de conseil, de formation, d'étude d'appui, de réalisation de projets agricoles, artisanaux et industriels rattachés aux secteurs rural, urbain et à la protection de l'environnement.	Développement des activités locales de BRL Madagascar, en cohérence avec son objet social.	Sans objet.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.3 RISQUES ET MODALITES DE CONTROLE

1.3.1 Principaux risques et incertitudes

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 6. La description des principaux risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique ou conjoncturel auxquels la société d'économie mixte est confrontée, et le cas échéant leur traitement.

Pour la Holding BRL, les décisions qui seront retenues par le Conseil d'administration de BRL dans le cadre du rapport des suites au contrôle de la CRCO peuvent modifier certains aspects de l'organisation de la maison mère ou des filiales. Par ailleurs, la Direction est vigilante dans la gestion des travaux et des investissements liés au RHR et dans la maitrise générale des coûts afin de pouvoir confirmer tout au long de l'année les prévisions budgétaires du B0 2024 dans un contexte encore marqué par une tension inflationniste sur certaines fournitures.

Concernant les risques ou incertitudes sur les actifs de BRL détenus dans les filiales, il convient de citer :

Pour BRLE, le marché de délégation de service public conclu avec la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, pour les communes de Gruissan et Salles d'Aude, arrive à échéance en fin d'année 2024. Les modalités de mise en concurrence organisées par le Grand Narbonne ne permettent pas à BRLE de concourir. BRLE travaille en conséquence sur l'adaptation de l'organisation locale de ses moyens, à court et moyen terme, au cours du 1er semestre 2024.

Le renforcement des travaux, notamment sur la sécurisation de l'exploitation, réalisés en 2023 devrait permettre de réduire les risques sur la continuité du service de l'eau notamment sur les zones sensibles saturées. Une vigilance est portée sur le système Orb (stations de pompage de Réals / Malpas / Bellevue), sécurisé notamment par l'utilisation de l'adducteur Aqua Domitia, le temps de projeter les investissements prévus par BRL pour l'optimisation et la modernisation du fonctionnement de ces stations.

Pour BRLI, il existe un risque de contrôles fiscaux en Ethiopie et Bolivie suite à la probable clôture des établissements stables. Le déploiement des activités à l'international fait l'objet d'un suivi régulier et vigilant pour s'assurer de la maitrise des risques.

Pour BRLEN, après l'optimisation en 2023 de l'organisation du secteur des aménagements paysagers, les activités des pépinières feront l'objet d'une restructuration en profondeur en 2024 pour rétablir les conditions d'une rentabilité durable. L'objectif 2024 est volontariste pour permettre la couverture des charges fixes des pépinières. Un suivi régulier et vigilant sera apporté au déploiement des plans d'action visant au retour à une exploitation bénéficiaire de BRLEN en 2024.

1.3.2 Procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 7. L'état des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité mises en œuvre par la société dans le cadre de l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'activité économique et, le cas échéant, de celles mises en œuvre dans le cadre du 3° de l'article 3 de cette même loi.

1.3.2.1 Cadre général de la politique groupe en matière de prévention des risques d'atteintes à la probité et de corruption

La Loi n°2016-1691 du 09/12/2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite "Loi Sapin II" impose de mettre en place un dispositif de prévention et de détection de la corruption. BRL, en sa qualité de Société d'Economie Mixte, est redevable au titre de l'article 3, de la mise en place de procédures, sur lesquelles elle peut être contrôlée par l'Agence Française Anticorruption, « pour prévenir et détecter les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme ». Ces contrôles peuvent également porter sur les mesures prévues à l'article 17-II de la Loi Sapin II, applicable aux entreprises ayant un effectif supérieur à 500 salariés ET un chiffre d'affaires supérieur à 100 M€.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

La Directive Européenne adoptée le 23 octobre 2019, les recommandations de l'Agence Française Anticorruption parues au Journal Officiel du 12 janvier 2021 et la Loi du 17 novembre 2021 sont venues compléter le périmètre des obligations des entreprises.

Depuis 2015, la Direction de BRL a engagé une trajectoire de renforcement de la conformité des pratiques au sein du Groupe et dans les relations avec les tiers, avec un triple objectif :

- Sensibiliser les cadres de direction des sociétés du Groupe BRL, en France et à l'international, aux enjeux de la conformité des pratiques aux lois et règlements ;
- Améliorer, de manière continue, les pratiques des équipes opérationnelles et supports avec le développement de compétences intégrant la vigilance sur les risques ;
- Renforcer le niveau de confiance accordée au Groupe BRL par ses parties prenantes dans un cadre de transparence des pratiques.

Mobilisée sur le caractère essentiel de la lutte contre la corruption pour assurer la pérennité de toute organisation, la Direction générale de la société BRL, holding du Groupe, a déployé une charte éthique au niveau du Groupe complétée par des codes de conduite placés sous la responsabilité de chaque direction de société et repris dans les règlements intérieurs du personnel.

Consciente des enjeux au regard des intérêts publics portés par la société d'économie mixte BRL, la Direction générale de la société renforcé cette démarche en inscrivant la conformité des pratiques aux lois et réglementations au cœur du projet stratégique CAP 2025. Elle a en conséquence demandé aux directions des filiales d'intégrer la conformité et la régularité des pratiques au premier rang de leur priorités managériales et de déclinaison auprès de leurs équipes, tant pour leurs propres activités que pour celles des filiales sous leur contrôle (filiales de BRL Ingénierie à l'international).

Cette démarche structurée et pilotée vise également à préserver durablement la réputation de la SAEML BRL, de ses actionnaires, de sa direction et plus largement de l'ensemble de son management et de ses salariés.

La Direction de BRL a fixé pour objectif d'amener le Groupe à progresser sur la mise en place des 8 piliers listés par la Loi Sapin 2.

Cette trajectoire de conformité aux nouvelles obligations a ainsi été déployée dans différents domaines sensibles. Elle a également porté sur des démarches volontaires, non obligatoires au moment de leur mise en œuvre, pour soutenir différents axes au regard des enjeux stratégiques, de positionnement des activités ou de renforcement positif de sa réputation :

- Observatoire de l'égalité professionnelle et de la mixité des emplois (déployé depuis 2012) ;
- Politique de responsabilité sociétale et de développement durable (engagée depuis 2013) ;
- Dès 2013 : insertion de principes directeurs et de déontologie (dont la prévention des conflits d'intérêt) dans le règlement intérieur de fonctionnement du conseil d'administration et de règles d'information en cas de situation de conflits d'intérêts inscrites dans les règlements intérieurs des comités de gouvernance mis en place en 2013 dans le cadre de la réforme de la gouvernance de BRL décidée par son Conseil d'administration à l'initiative de la Région ;
- Dès 2013 : attributions spécifiques au Comité des sélections et des rémunérations, en matière de rémunération, primes et évolutions du directeur général et des cadres de direction de la société BRL, membres du Comité de direction de BRL ou du Comité exécutif du Groupe ;
- Ajout en 2022 au règlement intérieur du Comité des sélections et des rémunérations, d'une attribution sur la désignation des administrateurs aux conseils d'administration des filiales de la société et des dispositions sur le huis-clos des débats sur les propositions de rémunération ;
- Traitement systématique des tentatives externes de fraude ou d'escroquerie dans le cadre de procédures internes dédiées (déployé depuis 2015) ;

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

- En 2019 : réalisation d'un audit externe d'évaluation des risques en matière de sécurité des systèmes d'information du Groupe (société SOGETI), qui a conduit à définir et formaliser en 2021 la Politique de sécurisation des systèmes d'information associée à un déploiement progressif de plans d'actions de sécurisation. Ceux-ci ont permis de conduire avec efficacité et rapidité les actions de remédiation des systèmes d'information suite à la cyberattaque de mars 2023 ;
- Depuis 2012 : renforcement de la conformité des pratiques d'achats aux règles de l'ordonnance de 2005, de l'ordonnance de 2015, puis du Code de la Commande publique, avec un déploiement de plans d'actions. Il a ainsi été organisé la fin des commandes directes de BRL à BRL Ingénierie, issues du processus de filialisation des activités de BRL, et la mise en place démarche de mise en concurrence des prestations d'ingénierie (réflexion amorcée dès 2015 avec l'appui d'un cabinet d'avocat spécialisé) ;
- Dès 2017 : déploiement du RGPD au sein des activités du Groupe, dans le respect des calendriers légaux, avec la mise en place des registres de retraitement, des études d'impact selon nécessité et d'un Digital Protection Officer (DPO) avec des correspondants dans chaque filiale ;
- Depuis le 1er janvier 2018, dans le respect des calendriers légaux : mise en œuvre du dispositif de protection des lanceurs d'alerte et de traitement des signalements. Ce dispositif est régulièrement mis à jour, notamment avec les nouvelles exigences parues en 2022 et en 2023.
- Depuis mars 2018 : déclaration des bénéficiaires effectifs auprès du greffe du tribunal de commerce
- Depuis l'exercice 2018 : déploiement de la Déclaration de performance extra-financière des activités du Groupe (DPEF) avec une certification par un organisme tiers indépendant (OTI) et mention dudit rapport dans le rapport des Commissaires aux comptes ;
- Depuis septembre 2018 : activation d'une Mission de Supervision permanente de la Sûreté et Sécurité des Infrastructures du Réseau Hydraulique régional, suite au retour d'expérience de l'accident du Pont de Gênes en Italie, pour sécuriser les ouvrages stratégiques du Réseau Hydraulique Régional et garantir la sécurité des personnes ;
- Création en 2020 d'une Direction dédiée à l'audit et au contrôle interne avec un périmètre et des responsabilités élargis, en remplacement du précédent service d'audit et contrôle interne ;
- Déploiement du dispositif de Piste d'audit fiable (PAF) dans l'intégralité des sociétés du Groupe ;
- Fin 2021 : déploiement d'une Politique d'achats responsables, inspirée du SPAPSER de la Région Occitanie dans ses composantes transposables à une SEML ;
- Depuis début 2022 : déploiement d'une charte éthique du Groupe BRL et déploiement de codes de conduites dans chaque société de droit français du Groupe BRL ; Ces derniers ont été intégrés en 2022 dans les règlements intérieurs des sociétés du Groupe pour être opposables aux salariés.
- Depuis septembre 2023 : mise en place d'un dispositif de déontologue assuré par le Cabinet Goutal, Alibert et Associés (dispositif non obligatoire dans les SEML) ;
- Depuis 2022 : mise en place de règles de prévention des conflits d'intérêt avec les filiales du Groupe BRL dans la commande publique de BRL Holding ;
- Mise en place d'une revue annuelle du dispositif de prévention des conflits d'intérêt par le Comité d'audit et d'évaluation des risques (modification du règlement intérieur du 27 avril 2023).
- Depuis 2023 : engagement d'une cartographie des risques de corruption et d'atteintes à la probité de BRL avec l'appui du cabinet Grant Thornton. La cartographie a été validée par le Conseil d'administration du 8 décembre 2023. Les cartographies des filiales du groupe sont en cours de réalisation, avec la perspective de finalisation de la cartographie consolidée des risques de corruption du Groupe BRL avant fin 2024.

La Direction générale de BRL a également décidé d'engager des démarches volontaires non obligatoires sur différents axes au regard des enjeux stratégiques, de positionnement des activités ou de renforcement positif de sa réputation :

- Politique de responsabilité sociétale et de développement durable (déployée).
- Observatoire de l'égalité professionnelle et de la mixité des emplois (déployé).
- Traitement systématique des tentatives externes de fraude ou d'escroquerie (déployé).

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

- Activation d'une Mission de Supervision permanente de la Sûreté et Sécurité des Infrastructures du Réseau Hydraulique régional : mission permanente.
- Politique de sécurisation des systèmes d'information (en cours de déploiement).
- Politique d'achats responsables (en cours de déploiement).

Dans le cadre de l'organisation des démarches de conformité du Groupe BRL, la Direction générale de BRL a souhaité renforcer le déploiement de sa trajectoire de conformité en matière de responsabilité des affaires avec :

- La réalisation en 2023/2024 d'un audit des pratiques de lutte contre la corruption et d'atteinte à la probité dans chaque société du Groupe BRL (mission confiée au cabinet Deloitte), afin de déterminer les éventuels écarts et de présenter un plan d'actions correctives et d'amélioration, complétant ainsi le déploiement de la cartographie des risques ;
- Un programme de formation et de sensibilisation sur les cartographies des risques, qui est en cours de déploiement ;
- La formalisation des règles et procédures d'évaluation de l'intégrité des tiers, à déployer en 2024
- La formalisation en 2024 d'une procédure relative aux cadeaux et invitations auprès des collaborateurs de BRL ;
- Le déploiement des plans d'action issus de la cartographie des risques de BRL délibérée en décembre 2023 ;
- La préparation d'actions d'audit par rapport aux principaux risques identifiés, qui seront soumises au débat du Comité d'audit et d'évaluation des risques.

Ces documents associent les directions, les salarié(e)s, les actionnaires et les principales parties prenantes autour des objectifs d'intégrité et de transparence.

L'objectif est de renforcer la prévention des conflits d'intérêts et les mesures anti-corruption, en lien avec les dispositions de la loi Sapin 2 et les préconisations de l'Agence Française Anticorruption.

La **Charte Ethique** se définit comme une déclaration par laquelle le Groupe BRL énonce les principes et valeurs dans lesquels il souhaite inscrire son action et son développement. Elle est un engagement dans le respect des principes éthiques (confiance et intégrité morale) et la lutte contre la corruption. Elle met en lumière les principes et valeurs auxquels le Groupe BRL et l'ensemble de ses filiales adhèrent et qui doivent guider chaque collaboratrice ou collaborateur du Groupe dans la pratique quotidienne de son métier. Disponible sur le site internet et sur l'intranet du Groupe depuis février 2022, cette Charte est applicable à toutes les sociétés du Groupe. Elle sert de socle commun à leurs Codes de conduite. Le Groupe BRL s'efforce de faire respecter, avec l'ensemble de ses parties prenantes, la discrétion et la confidentialité dans l'usage des données, des informations, du savoir-faire, des droits de propriété intellectuelle et industrielle et des secrets d'affaires, en lien avec ses activités.

Les **Codes de conduite** concernent l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise, entendues comme les individus ou groupes ayant un intérêt dans les décisions ou activités de la compagnie (salariés, sous-traitants, clients, pouvoirs publics, habitants des agglomérations proches des centres d'activité de l'entreprise, etc.). Un Code de conduite désigne un texte présentant les valeurs fondamentales de l'entreprise, ainsi que ses responsabilités vis-à-vis de toutes les parties prenantes et énonçant les règles et devoirs aux collaborateurs(trices) de l'entreprise, confrontés à un certain nombre de situations.

Le Code de Conduite formalise les valeurs inconditionnelles qui accompagnent au quotidien les collaboratrices et les collaborateurs dans leurs activités professionnelles. Il s'inscrit dans un objectif inconditionnel d'intégrité et de transparence qui constitue un maillon fondamental pour développer et entretenir des relations de confiance avec nos parties prenantes.

Le Code de Conduite regroupe l'ensemble des règles, pratiques, interdictions et comportements à adopter face aux situations à risque en matière de corruption et trafic d'influence. Il rappelle également les principes fondamentaux auxquels doivent se conformer les personnes concernées, susceptibles d'engager ou de représenter la société BRL. Il s'adresse aux dirigeants, à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de BRL (CDI, CDD, Stagiaires, Apprentis) et aux administrateurs et membre des Comités de gouvernance de BRL ainsi qu'aux partenaires commerciaux de BRL (fournisseurs, prestataires, intermédiaires, clients…).

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.3.2.2 Etat d'avancement du déploiement volontaire des dispositions de la loi sapin 2

Sans attendre que les obligations de l'article 17 de la loi Sapin 2 ne lui soient imposées, La Direction du Groupe a décidé d'engager des démarches volontaires non obligatoires pour la mise en œuvre de mesures et procédures destinées à prévenir et à détecter, en France ou à l'étranger, de faits de corruption ou de trafic d'influence, ainsi que présenté au point précédent et de mettre en place un « plan probité » **:**

1. Mise en place de la charte éthique Groupe et des codes de conduite dans chaque société du Groupe : déployés depuis 2022 ainsi qu'indiqué ci-avant ;
2. Dispositif de lanceur d'alerte : en place depuis le 1er janvier 2018 et actualisé en 2022, tel quel mentionné préalablement. Aucune alerte n'a été initiée au cours de l'année 2023, ni depuis l'origine de la mise en place du dispositif ;
3. Mise en place d'un processus d'élaboration d'une cartographie des risques de corruption de BRL et de chaque filiale :
    a. La cartographie des risques de BRL a été présenté au Conseil d'administration du 8 décembre 2023. Le plan d'actions d'opérationnels est en cours de déploiement ;
    b. Les travaux de cartographie engagés fin 2023 seront finalisés au 1er semestre 2024 pour les filiales, pour une consolidation des cartographies de toutes les sociétés du Groupe au second semestre 2024 ;
4. Procédure d'évaluation des tiers : à déployer en 2024 (plan d'actions issu de la cartographie des risques) dans toutes les sociétés du Groupe ;
5. Procédures de contrôle comptables : actualisation des procédures existantes en 2024 (plan d'actions issu de la cartographie des risques) dans toutes les sociétés du Groupe ;
6. Dispositif de formation sur les risques de corruption et d'atteintes à la probité : à déployer en 2024 (plan d'actions issu de la cartographie des risques) ;
7. Intégration d'un régime disciplinaire permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du code de conduite de la société : dispositions déployées dans les règlements intérieurs de toutes les sociétés du Groupe depuis 2022 ;
8. Dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures prises, notamment :
    - Prévention des conflits d'intérêts avec les filiales du Groupe dans la commande publique de BRL Holding : déployé par décision du Directeur général du 31 octobre 2022
    - Revue annuelle du dispositif de prévention des conflits d'intérêts par le Comité d'audit et d'évaluation des risques ;
    - Débats et avis du Comité d'audit et d'évaluation des risques sur l'efficacité des dispositifs ;
    - Mise en place du déontologue depuis le 1er septembre 2023.

Ces initiatives répondent également aux engagements de la **politique de responsabilité sociétale du Groupe** ainsi qu'aux exigences des financeurs publics français et internationaux, et plus largement de la démarche du **Global Compact** (Pacte mondial de l'ONU – Agenda 2030) au titre du Principe n°10 de lutte contre la corruption et de l'Objectif de Développement Durable ODD 16.

Le Plan Probité du Groupe BRL garantit le respect des dispositions de la Loi dite « Sapin 2 » (Loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique) en s'appuyant sur un dispositif en 3 volets :

1. ***L'engagement des instances dirigeantes*** de la maison-mère BRL et de chacune de ses filiales directes et indirectes ;
2. ***La cartographie des risques d'atteintes à la probité et de corruption*** de chaque société, avec une consolidation au niveau du Groupe ;
3. ***La gestion des risques*** dans une logique de ***Prévention, Détection et Remédiation.***

Pour assurer le pilotage de la conformité, et ainsi superviser le déploiement du Plan Probité du Groupe, l'organisation suivante a été mise en place :

- ***Le pilotage du cadre légal et réglementaire*** de la conformité est assuré par la Directrice générale adjointe de BRL en charge des affaires juridiques, notamment l'intégration des obligations spécifiques du Code général des collectivités territoriales et les dispositions de la Loi 3DS et de la Loi Sapin 2 ;

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

- ***Le contrôle opérationnel de la conformité des pratiques*** de la maison-mère BRL est assuré par le Directeur de l'audit et du contrôle interne (DACI) ;
- ***Le cadre légal et réglementaire propres aux activités des filiales,*** y compris les filiales de droit étranger, le déploiement des plans d'actions associés et le contrôle opérationnel de la conformité des pratiques sont réalisés sous l'autorité et la responsabilité des Directions des filiales concernées ;
- ***L'évaluation du niveau de maîtrise des risques opérationnels des activités filialisées***, en matière de conformité et au regard du Plan Probité, est assurée par le DACI, avec une évaluation de l'efficacité du dispositif de contrôle opérationnel mis en place par les Directions des filiales et testé par des missions d'audit ciblées.

Pour renforcer la connaissance et la bonne appropriation des enjeux du Plan Probité par l'ensemble des acteurs, des ***actions de communication, de sensibilisation, d'information et de formation*** à destination de l'ensemble des salarié(e)s du Groupe seront déployées en 2024.

1.3.3 Contrôles dont font l'objet les sociétés du Groupe BRL au 31/12/2023

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 8. Une information sur les contrôles éventuels dont la société fait l'objet

1.3.3.1 BRL

Contrôle fiscal	Sans objet
Contrôle URSSAF	Le contrôle URSSAF débuté fin novembre 2022 s'est terminé à l'été 2023. L'impact pour le Groupe BRL est très limité (12,5 k€ avec en détail, BRL pour 35,1 k€ ; BRLE pour -13,1 k€ et BRLI pour –9,5 k€) et corrige des soucis liés à des cotisations d'allocations familiales et des cotisations maladie-maternité-invalidité-décès. Par ailleurs, il a mis en évidence une erreur continue sur les cotisations retraite des mandataires sociaux du Groupe. Ce sujet est en cours de traitement.
Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie	BRL a fait l'objet d'un contrôle notifié le 31 janvier 2022 sur la gestion de BRL pour les périodes de 2016 à 2021 inclus. Le rapport d'observations définitif a été reçu le 5 juillet 2023 et présenté au Conseil d'administration de BRL le 19 juillet 2023. Les recommandations et observations sont en cours de traitement. Un rapport des suites sera présenté au Conseil d'administration de BRL dans les délais légaux avant transmission.
Autres contrôles	Sans objet

1.3.3.2 Filiales directes de BRL (BRLE, BRLI, BRLEN)

	Contrôle fiscal	Contrôle URSSAF	Autres contrôles
BRLE	Sans objet.	BRLE fait l'objet d'un contrôle URSAFF notifié le 30 septembre 2022, qui s'est finalisé en 2023.	BRLE fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie notifié le 31 janvier 2022 sur la gestion de BRLE pour les périodes de 2016 à 2021 inclus. Le rapport d'observations définitif a été reçu le 5 juillet 2023 et présenté au

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

			Conseil d'administration de BRLE le 18 juillet 2023. Les recommandations et observations sont en cours de traitement. Les éléments seront intégrés au rapport des suites de BRL.
BRLI	Sans objet.	BRLI fait l'objet d'un contrôle URSAFF notifié le 30 septembre 2022, qui s'est finalisé en 2023.	Sans objet.
BRLEN	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.

1.3.3.3 Filiales indirectes de BRL (BRL Madagascar, BRLI-CI, WE CONSULT, BEST, SODEPLA) et établissements stables de BRLI

	Contrôle fiscal	Contrôle URSSAF	Autres contrôles
BRL Madagascar	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
BRLI-CI	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
WE CONSULT	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
BEST	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
SODEPLA	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
Etablissements stables de BRLI	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.

1.3.4 Contrôle analogue

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 9. Les modalités d'exercice du contrôle analogue pour les sociétés publiques locales.

Sans objet.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.4 GOUVERNANCE

1.4.1 Bilan de la gouvernance des élus

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 10. Le bilan de la gouvernance des élus précisant le nombre et la date des conseils d'administration ou de surveillance et des assemblées générales, le taux de présence des représentants de la collectivité territoriale ou du groupement actionnaire à chaque instance. Ce bilan pourra comprendre, le cas échéant, une synthèse des positions prises par ces représentants sur les décisions stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la collectivité actionnaire et le signalement des positions de ces représentants non suivies dans chacune de ces instances.

1.4.1.1 Taux de présence et de représentation des élus aux Conseils d'administration de BRL de l'exercice 2023

Membres du Conseil d'administration	27/04/2023	19/07/2023	08/12/2023	TOTAL de présence	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
Région Occitanie						
Christian ASSAF	1	1	1	**3**	**100%**	**100%**
Jean-Louis CAZAUBON	Pouvoir	Pouvoir	Pouvoir	**0**	**0%**	**100%**
Aurélie GENOLHER	1	1	1	**3**	**100%**	**100%**
Jean-Luc GIBELIN	Pouvoir	Pouvoir	1	**1**	**33,33%**	**100%**
Katy GUYOT	1	1	1	**3**	**100%**	**100%**
Monique NOVARETTI	1	1	1	**3**	**100%**	**100%**
Fabrice VERDIER	1	1	1	**3**	**100%**	**100%**
Département du Gard						
Denis BOUAD	1	1	Pouvoir	**2**	**66,67%**	**100%**
Olivier GAILLARD	Pouvoir	1	1	**2**	**66,67%**	**100%**
Département de l'Hérault						
Jacqueline MARKOVIC	Pouvoir	1	1	**2**	**66,67%**	**100%**
Yvon PELLET	1	1	Pouvoir	**2**	**66,67%**	**100%**
Département de l'Aude						
Alain GINIES	1	1	Pouvoir	**2**	**66,67%**	**100%**
Assemblée spéciale des collectivités territoriales						
Département des Pyrénées Orientales - Nicolas GARCIA	Pouvoir	Pouvoir	Pouvoir	**0**	**0%**	**100%**
Département de la Lozère - Rémi ANDRE	Pouvoir	Pouvoir	Pouvoir	**0**	**0%**	**100%**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.4.1.2 Taux de présence des élus aux Assemblée générale et Assemblées spéciales des collectivités territoriales au cours de l'exercice 2023

✓ **Collectivités territoriale présentes ou représentées à l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023**

	En matière ordinaire
Nombre total de voix des actionnaires :	13 388 588
Nombre total de voix des actionnaires présents, votant par correspondance ou représentés :	13 330 215
Quorum requis :	3 347 147
Majorité :	6 665 108
Nombre total de voix des collectivités territoriales actionnaires :	10 327 035
Nombre de voix des collectivités territoriales présentes ou représentées :	10 314 554

Les collectivités territoriales actionnaires qui étaient présentes ou représentées à l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023 comptabilisaient **99,56 %** des actions composant le capital de BRL

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
REGION OCCITANIE représentée par Fabrice VERDIER	100%	100%
DEPARTEMENT DU GARD représenté par Olivier GAILLARD	100%	100%
DEPARTEMENT DE L'HERAULT représenté par Yvon PELLET	100%	100%
DEPARTEMENT DE L'AUDE représenté par Alain GINIES	100%	100%
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES représenté par Nicolas GARCIA	100%	100%
DEPARTEMENT DE LA LOZERE		100 %
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE		
NIMES METROPOLE représenté par Gaëtan PREVOTEAU	100%	100%
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE L'OR		
SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES		
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN VIDOURLE		
COMMUNE D'AGDE		
COMMUNE D'AIGUES MORTES		
COMMUNE D'AIGUES VIVES		
COMMUNE D'AIMARGUES		
COMMUNE D'ALES		
COMMUNE D'ARGELIERS		
COMMUNE D'ASPERES		
COMMUNE D'ASPIRAN		
COMMUNE DE BEAUVOISIN		
COMMUNE DE BESSAN		

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
COMMUNE DE BEZIERS		
COMMUNE DE BOISSERON		
COMMUNE DE BOISSIERES représentée par Jean-Brice LIBOUREL		
COMMUNE DE BOUZIGUES		
COMMUNE DE BUZIGNARGUES		
COMMUNE DE CAISSARGUES		
COMMUNE DE CAMPAGNE		
COMMUNE DE CANDILLARGUES		
COMMUNE DE CAVEIRAC		100 %
COMMUNE DE CAZOULS LES BEZIERS		
COMMUNE DE CLARENSAC		
COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT		
COMMUNE DE CONGENIES		
COMMUNE DE FLORENSAC		
COMMUNE DE FRONTIGNAN		
COMMUNE DE GALARGUES		
COMMUNE DE GARONS		
COMMUNE DE GENERAC		
COMMUNE DE JONQUIERES ST VINCENT		
COMMUNE DE LANSARGUES		100 %
COMMUNE DE LESPIGNAN		
COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES		
COMMUNE DE LOUPIAN représentée par Alain VIDAL		
COMMUNE DE LUNEL		
COMMUNE DE LUNEL VIEL		
COMMUNE DE MANDUEL		
COMMUNE DE MARAUSSAN		100%
COMMUNE DE MARGUERITTES		
COMMUNE DE MARSEILLAN		
COMMUNE DE MARSILLARGUES représentée par José GARAY	100 %	100 %
COMMUNE DE MAUGUIO		
COMMUNE DE MEYNES		
COMMUNE DE MEZE		
COMMUNE DE MILHAUD représentée par Jean-Michel FOUCHARD	100 %	100 %
COMMUNE DE MONTFRIN		
COMMUNE DE MUDAISON		
COMMUNE DE NARBONNE		
COMMUNE DE NIMES		
COMMUNE DE PAULHAN		

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
COMMUNE DE PEPIEUX		
COMMUNE DE PEZENAS		
COMMUNE DE REDESSAN		
COMMUNE DE SAINT GERVASY		
COMMUNE DE SAINT GILLES représentée par Frédéric BRUNEL	100 %	100 %
COMMUNE DE SAINT JUST		
COMMUNE DE SAINT MARCEL SUR AUDE		
COMMUNE DE SAINT NAZAIRE DE PEZAN		
COMMUNE DE SAINT SERIES		
COMMUNE DE SALINELLES		
COMMUNE DE SALLELES D'AUDE		
COMMUNE DE SARDAN		
COMMUNE DE SAUSSINES		
COMMUNE DE SERNHAC		
COMMUNE DE SERVIAN		
COMMUNE DE SETE		
COMMUNE DE SOMMIERES		
COMMUNE DE THEZAN LES BEZIERS		
COMMUNE DE VAUVERT		100%
COMMUNE DE VERGEZE		
COMMUNE DE VILLENEUVE LES BEZIERS		
COMMUNE D'ENTRE-VIGNES		
COMMUNE D'OUVEILLAN		
COMMUNE DU GRAU DU ROI représentée par Philippe BLATIERE	100%	100%
COMMUNE D'UCHAUD		

Collectivités territoriales présentes ou représentées à l'Assemblée spéciale du 27 juin 2023

Nombre total de voix : 198 200
Quorum : pas de quorum requis

- ✓ **Nombre de voix présentes ou représentées** : 185 817 (soit 93,75 % des voix totales)
- ✓ **Majorité** : 92 909

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES représenté par Nicolas GARCIA	100%	100%
DEPARTEMENT DE LA LOZERE		100%
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE		
NIMES METROPOLE représenté par Olivier FABREGOUL		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE L'OR		

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES		
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN VIDOURLE		
COMMUNE D'AGDE		
COMMUNE D'AIGUES MORTES		
COMMUNE D'AIGUES VIVES		
COMMUNE D'AIMARGUES		
COMMUNE D'ALES		
COMMUNE D'ARGELIERS		
COMMUNE D'ASPERES		
COMMUNE D'ASPIRAN		
COMMUNE DE BEAUVOISIN		
COMMUNE DE BESSAN		100%
COMMUNE DE BEZIERS		
COMMUNE DE BOISSERON		100 %
COMMUNE DE BOISSIERES		
COMMUNE DE BOUZIGUES		100%
COMMUNE DE BUZIGNARGUES		
COMMUNE DE CAISSARGUES		100%
COMMUNE DE CAMPAGNE		
COMMUNE DE CANDILLARGUES		
COMMUNE DE CAVEIRAC		100 %
COMMUNE DE CAZOULS LES BEZIERS		
COMMUNE DE CLARENSAC		
COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT		
COMMUNE DE CONGENIES		
COMMUNE DE FLORENSAC		
COMMUNE DE FRONTIGNAN		
COMMUNE DE GALARGUES		
COMMUNE DE GARONS		100%
COMMUNE DE GENERAC		
COMMUNE DE JONQUIERES ST VINCENT		
COMMUNE DE LANSARGUES		
COMMUNE DE LESPIGNAN		100 %
COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES		
COMMUNE DE LOUPIAN représentée par Alain VIDAL	100%	100%
COMMUNE DE LUNEL		
COMMUNE DE LUNEL VIEL		
COMMUNE DE MANDUEL		100 %
COMMUNE DE MARAUSSAN		100 %

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Pourcentage de présence	Pourcentage de présence ou de représentation
COMMUNE DE MARGUERITTES		
COMMUNE DE MARSEILLAN		
COMMUNE DE MARSILLARGUES représentée par José GARAY	100 %	100 %
COMMUNE DE MAUGUIO		
COMMUNE DE MEYNES		
COMMUNE DE MEZE		100 %
COMMUNE DE MILHAUD représentée par Jean-Michel FOUCHARD	100 %	100%
COMMUNE DE MONTFRIN		
COMMUNE DE MUDAISON		
COMMUNE DE NARBONNE		
COMMUNE DE NIMES		
COMMUNE DE PAULHAN		100 %
COMMUNE DE PEPIEUX		
COMMUNE DE PEZENAS		
COMMUNE DE REDESSAN		
COMMUNE DE SAINT GERVASY		
COMMUNE DE SAINT GILLES représentée par Frédéric BRUNEL	100 %	100 %
COMMUNE DE SAINT JUST		
COMMUNE DE SAINT MARCEL SUR AUDE		
COMMUNE DE SAINT NAZAIRE DE PEZAN		
COMMUNE DE SAINT SERIES		
COMMUNE DE SALINELLES		
COMMUNE DE SALLELES D'AUDE		100 %
COMMUNE DE SARDAN représentée par Nicolas ARGELLIERS	100 %	100 %
COMMUNE DE SAUSSINES représentée par Michel GACHES	100 %	100 %
COMMUNE DE SERNHAC		
COMMUNE DE SERVIAN		
COMMUNE DE SETE		
COMMUNE DE SOMMIERES		
COMMUNE DE THEZAN LES BEZIERS		100 %
COMMUNE DE VAUVERT		100%
COMMUNE DE VERGEZE		
COMMUNE DE VILLENEUVE LES BEZIERS		
COMMUNE D'ENTRE-VIGNES		
COMMUNE D'OUVEILLAN		
COMMUNE DU GRAU DU ROI		
COMMUNE D'UCHAUD		

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

1.4.2 Délibérations stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la collectivité territoriale actionnaire

Instances	Délibérations stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la CT actionnaire	Positions prises les représentants sur ces délibérations (comprenant le signalement de positions des représentants non suivies)
Conseil d'administration du 27 avril 2023	Prise d'acte de la démission d'un administrateur, cooptation d'un nouvel administrateur	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer.
	Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration	Adopté à la majorité de 19 voix sur 20 (1 abstention).
	Arrêté des comptes sociaux de BRL et des comptes consolidés du Groupe au 31/12/2022	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer.
	Etablissement des documents prospectifs et rétrospectifs, tableau et plan de financement prévisionnel, situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible	Adopté à l'unanimité.
	Proposition d'affectation du résultat	Adopté à la majorité de 17 voix sur 19 (abstention des 2 administrateurs salariés).
	Convocations à l'assemblée générale, fixation de son ordre du jour, établissement des documents préparatoires et pouvoir d'apporter des réponses aux questions écrites	Adopté à l'unanimité.
	Bilan de performance 2022 et objectifs 2023, propositions de primes 2022 et d'évolution salariale 2023 pour le Directeur général de BRL et les membres du Comité exécutif du Groupe et du comité de direction de BRL.	Adopté à la majorité de 18 voix sur 20 (abstention des 2 administrateurs salariés).
	Autorisation du Directeur général à engager des cautions, avals et garanties.	Adopté à l'unanimité.
	Actualisation du règlement intérieur du comité d'audit et d'évaluation des risques	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte de la convention de partenariat liant la Chambre d'agriculture du GARD et BRL	Prise d'acte.
	Examen annuel des conventions antérieurement autorisées et dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice.	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer.
	Approbation de la convention de groupement de commandes publiques relative à la réalisation de travaux routiers sur la route départementale n°61 entre BRL et le Département de l'Hérault	Adopté à l'unanimité des membres pouvant s'exprimer.
	Agrément de la cession de titres « petits porteurs »	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte du bilan annuel du dispositif lanceur d'alerte, des contrats conclus en 2022 et 2023 dans le respect des dispositions du code de la commande publique et des acquisitions immobilières réalisées	Prise d'acte à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Instances	Délibérations stratégiques présentant un impact important pour la société, son projet ou la CT actionnaire	Positions prises les représentants sur ces délibérations (comprenant le signalement de positions des représentants non suivies)
Conseil d'administration du 19 juillet 2023	Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte de l'actualisation budgétaire B1 2023 des sociétés intégrées du groupe	Prise d'acte à l'unanimité.
	Approbation de l'actualisation des plans d'affaires des sociétés du groupe sur la période 2023-2025 correspondant à la stratégie CAP 2025	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte de la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie (CRCO) relatif au contrôle de BRL sur la période 2016-2021	Prise d'acte à l'unanimité.
	Prise d'acte de la présentation du rapport d'observations définitives de la CRCO relatif au contrôle de BRL Exploitation sur la période 2016-2021	Prise d'acte à l'unanimité.
	Prise d'acte de l'arrêt du projet de Loupian	Prise d'acte à l'unanimité.
	Actualisation du budget d'investissement du réseau hydraulique régional – opération de Montagnac.	Adopté à l'unanimité.
	Actualisation du budget d'investissement du réseau hydraulique régional – opération de modernisation de la station de pompage de Méjanelle.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation de l'avenant n°1 à la convention de répartition du coût du logiciel de sécurisation des téléphones portables IBM MaaS360	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte des modalités de traitement correctif d'erreurs de cotisation retraité sur les salaires et mandats sociaux des dirigeants du Groupe BRL	Prise d'acte à l'unanimité.
	Prise d'acte de la poursuite de l'opération de cession des titres détenus par BRL dans le capital d'ARAC Occitanie	Prise d'acte à l'unanimité.
	Prise d'acte des contrats conclus en 2023 dans le respect des dispositions du code de la commande publique et de la liste des cessions et acquisitions immobilières réalisées depuis le dernier conseil d'administration	Prise d'acte à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Conseil d'administration du 8 décembre 2023	Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration	Adopté à l'unanimité.
	Etablissement des documents prospectifs et rétrospectifs	Adopté à l'unanimité.
	Arrêté des comptes sociaux intermédiaires de BRL et consolidés du Groupe au 30 juin 2023.	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte du budget actualisé B2 2023 et du budget initial B0 2024	Prise d'acte à l'unanimité.
	Autorisation du lancement de la tranche 3 différée des Maillons Nord Gardiole et Biterrois	Adopté à l'unanimité.
	Autorisation du programme d'investissement 2024	Adopté à l'unanimité.
	Financement des investissements par emprunt	Adopté à l'unanimité.
	Actualisation du processus de gestion des priorités de souscription sur les réseaux proches de la saturation	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte des avis du comité social et économique central et du comité social et économique de BRL sur les orientations stratégiques du Groupe BRL et de BRL	Prise d'acte à l'unanimité.
	Prise d'acte de la politique du Groupe en matière d'égalité professionnelle et salariale et sur les index relatifs à l'égalité professionnelle	Prise d'acte à l'unanimité.
	Approbation de la proposition d'adhésion à l'ADEPL (Association des Directeurs d'EPL) et de prise en charge de la cotisation par BRL	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte du traitement intégral de la recommandation n°1 et de l'avancement du traitement de la recommandation n°2 du rapport de la CRCO de BRL Exploitation	Prise d'acte à l'unanimité.
	Avancement du traitement de la recommandation n°1 du rapport de la CRCO de BRL : « Mettre fin de la convention de mise à disposition du Directeur Général, en qualité de Directeur de stratégie, conclue avec la SCET »	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte du traitement intégral de la recommandation n°2 du rapport de la CRCO de BRL	Prise d'acte à l'unanimité.
	Avancement du traitement de la recommandation n°3 du rapport de la CRCO de BRL : « en concertation avec son actionnariat, limiter les risques juridiques et financiers pesant sur les actionnaires publics du fait de la diversification d'activités au sein du groupe BRL »	Adopté à l'unanimité.
	Observation du rapport de la CRCO de BRL : « le partage des résultats et des investissements est à repenser » et « la région principal acteur public partenaire de BRL, n'a que très partiellement bénéficié de ces résultats favorables »	Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

	Observation du rapport de la CRCO de BRL : conciliation entre les activités des filiales et les limites imposées aux collectivités en matière d'économie	Adopté à l'unanimité.
	Observation du rapport de la CRCO de BRL : représentation des actionnaires non proportionnée à leur détention au capital au sein des comités de gouvernance	Adopté à l'unanimité.
	Autorisation de la poursuite par tacite reconduction des conventions et de leurs avenants suivants : - Convention cadre domanial, conclue entre BRL et BRLE le 1er décembre 1993, - Convention de services supports centralisés et ses avenants, conclue entre BRL et BRLE le 12 février 2013, - Convention de services supports centralisés et ses avenants, conclue entre BRL et BRLI le 18 février 2013 - Convention de services supports centralisés et ses avenants, conclue entre BRL et BRLEN le 12 février 2013,	Adopté à l'unanimité.
	Approbation de l'avenant n°6 au traité de concession conclu entre la Région Occitanie et BRL	Adopté à la majorité de 11 voix sur 13 (abstention des 2 administrateurs salariés).
	Approbation de l'avenant n°5 à la convention relative à l'affermage de l'exploitation des ouvrages de la concession d'état signée le 5 juillet 1993 par BRL et BRLE	Adopté à la majorité de 18 voix sur 20 (abstention des 2 administrateurs salariés).
	Actualisation de la composition de la commission d'attribution des offres des achats de la direction de l'aménagement et du patrimoine de BRL pour la mission d'aménagement régional et le réseau hydraulique régional	Adopté à l'unanimité.
	Agrément de la cession de titres « petits porteurs »	Adopté à l'unanimité.
	Prise d'acte des contrats conclus en 2023 dans le respect des dispositions du code de la commande publique et de la liste des cessions et acquisitions immobilières réalisées depuis le dernier conseil d'administration	Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023	Approbation du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation des comptes annuels de BRL de l'exercice clos le 31/12/2022, affichant un résultat net à 2 529 363,38 €.	Adopté à l'unanimité.
	Affectation du bénéfice distribuable (1 204 972,92 € de dividendes et 9 671 239,53 € en report à nouveau).	Adopté à l'unanimité.
	Approbation des comptes consolidés du Groupe BRL de l'exercice clos le 31/12/2022, affichant un résultat consolidé à 5 939 543 € et pour la part du Groupe à 5 936 742 €.	Adopté à l'unanimité.
	Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport des Commissaires aux comptes.	Adopté à l'unanimité des voix pouvant s'exprimer.
	Ratification de la cooptation d'une administratrice	Adopté à l'unanimité.
	Renouvellement des mandats des administrateurs arrivés à échéance	Adopté à l'unanimité des voix pouvant s'exprimer.
	Quitus aux membres du Conseil d'administration et à la Direction générale.	Adopté à l'unanimité.
	Pouvoir pour les formalités de publicité	Adopté à l'unanimité.
Assemblée spéciale du 27 juin 2023	Adoption du procès-verbal de la précédente réunion de l'assemblée spéciale	Adopté à l'unanimité.
	Approbation des modifications apportées au règlement intérieur de l'assemblée spéciale des collectivités	Adopté à l'unanimité.
	Approbation du rapport annuel des représentants de l'Assemblée spéciale au Conseil d'administration.	Adopté à l'unanimité.

1.4.3 Rémunérations

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 11. Les éléments de rémunération, fixes, variables et exceptionnels, ainsi que les avantages en nature accordés aux représentants de la collectivité territoriale ou du groupement ainsi qu'aux mandataires sociaux

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Représentants de collectivités territoriales ou mandataires sociaux	Eléments de rémunération perçus en 2023 (Fixes, variables, exceptionnels)	Avantages en nature perçus en 2023
Fabrice VERDIER, Président du Conseil d'administration de BRL	0 €	0 €
Administrateurs de BRL, BRL Exploitation, BRL Ingénierie et BRL Espaces Naturels	0 €	0 €
Jean-François BLANCHET, Directeur général de BRL, salarié de SCET GE et mis disposition de BRL, Et Président des Conseils d'administration de BRL Exploitation, BRL Ingénierie et BRL Espaces Naturels	Rémunération perçue en 2023 au titre du contrat de travail de Jean-François BLANCHET conclu avec SCET GE, selon les modalités de la convention de mise à disposition liant SCET GE à BRL : - Rémunération : 12 002 € bruts mensuels soit 144 024 € bruts annuels sur 12 mois. - Prime annuelle de performance 2022 du contrat de travail versée en 2023 : 19 500 € bruts. Rémunération perçue en 2023 au titre du mandat social de Directeur général de BRL : - 3 609 € bruts mensuels, soit 43 308 € bruts annuels sur 12 mois, au titre de l'exercice 2023. - Prime annuelle de performance 2022 du mandat social versée en 2023 : 19 500 € bruts. Rémunération au titre des mandats de Présidents de BRL Exploitation, BRL Ingénierie et BRL Espaces Naturels : 0 €	Véhicule de fonction : 3 930 ,96 € bruts annuels, portés sur le mandat social de BRL.
Jean-Jacques BORDAS, Directeur général de BRL Exploitation, salarié de BRL, et mis à disposition de BRL Exploitation jusqu'au 31 juillet 2023. **Démissionnaire du mandat social de Directeur Général au 31 juillet 2023**	Rémunération perçue en 2023 au titre du contrat de travail liant Jean-Jacques BORDAS à BRL jusqu'au 31 juillet 2023 : - Rémunération : 8 646 € bruts mensuels jusqu'au 31 juillet 2023 soit sur 7 mois incluant le prorata du 13ème mois (7/12ème) : 65 565,50 € - Prime annuelle de performance 2022 versée en 2023 : 26 000 € bruts Rémunération perçue en 2023 au titre du mandat social de Directeur général de BRL Exploitation jusqu'au 31 juillet 2023 : 1 805 € bruts mensuels, soit 12 635 € bruts annuels sur 7 mois.	Véhicule de fonction : 3 294,24 € bruts annuels, portés sur le mandat social de BRLE.
Franck MARUEJOLS, Directeur général de BRL Exploitation à compter du 1er août 2023, salarié de BRL Exploitation.	Rémunération perçue en 2023 au titre du contrat de travail liant Franck MARUEJOLS à BRL : 7 102 € bruts mensuels à compter du 1er aout 2023 soit 38 469,16 € bruts annuels sur 5 mois incluant le prorata du 13ème mois (5/12ème). Rémunération perçue en 2023 au titre du mandat social de Directeur général de BRL Exploitation, à compter du 1er août 2023, au titre de l'exercice 2023 : 1 805 € bruts mensuels, soit 9 025 € bruts annuels sur 5 mois.	Véhicule de fonction : 2 120,64 € bruts annuels, portés sur le mandat social de BRLE.
Gilles ROCQUELAIN, Directeur général de BRL Ingénierie, salarié de BRL et mis à disposition de BRL Ingénierie.	Rémunération perçue en 2023 au titre du contrat de travail liant Gilles ROCQUELAIN à BRL : - Rémunération : 9 036 € bruts mensuels, soit 117 468 € bruts annuels sur 13 mois - Prime annuelle de performance 2022 versée en 2023 : 26 000 € bruts Rémunération perçue en 2023 au titre du mandat social de Directeur général de BRL Ingénierie : 2 000 € bruts mensuels, soit 24 000 € bruts annuels sur 12 mois	Véhicule de fonction : 4 532,88 € bruts annuels, portés sur le mandat social de BRLI.
Bruno MIARA, Directeur général de BRL Espaces Naturels, salarié de BRL et mis à disposition de BRL Espaces Naturels	Rémunération perçue au titre du contrat de travail liant Bruno MIARA à BRL : - Rémunération : 6 616 € bruts mensuels, soit 86 008 € bruts annuels sur 13 mois - Prime annuelle de performance 2022 : 15 000 € bruts Rémunération perçue en 2023 au titre du mandat social de Directeur général de BRL Espaces Naturels : 1 203 € bruts mensuels, soit 14 436 € bruts annuels sur 12 mois	Véhicule de fonction : 3 087,48 € bruts annuels, portés sur le mandat social de BRLEN.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

2 SITUATION FINANCIERE DES SOCIETES DU GROUPE BRL AU 31/12/2023

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 12. La situation financière de la société, le cas échéant consolidée, rappelant le montant du chiffre d'affaires, des produits et charges d'exploitation, dont les charges salariales, du bénéfice ou des pertes de l'exercice, des capitaux propres, du bilan, de la situation de trésorerie et du niveau d'endettement

2.1 SITUATION FINANCIERE DU GROUPE BRL

Le Groupe BRL enregistre un **résultat net consolidé de 4 829 k€** en forte progression de 2 847 k€ par rapport au budget initial (1 983 k€). Il est logiquement en retrait de 1 108 k€ par rapport au résultat exceptionnel de 2022 (5 937 k€).

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 100,5 M€ ce qui devient la meilleure performance depuis l'origine de la consolidation du Groupe BRL dépassant de 9,6 % le chiffre d'affaires de l'année 2022, record précédent avec 91,7 M€.

Ce résultat très favorable confirme la bonne maîtrise des intérêts du Groupe malgré la conjoncture économique marquée par une inflation encore très élevée (inflation moyenne à 4,8 % en 2023) qui a renchéri le prix des matériaux et des carburants et a influencé la masse salariale. Comme en 2022, la performance du Groupe profite également de la sècheresse exceptionnelle qui a favorisé les consommations d'eau et d'une valorisation à un niveau record de 9 M€ (contre 1,1 M€ en moyenne) de l'énergie réservée, reversée à BRL Exploitation.

La diversité des métiers et des marchés du Groupe, ainsi que la qualité de ses fondamentaux, permettent de soutenir cette tendance favorable avec un résultat consolidé largement au-delà de l'objectif de performance de la stratégie CAP 2025, tout en continuant de renforcer l'engagement de BRL sur les opérations patrimoniales du RHR, en investissement et en maintenance.

Le résultat d'exploitation consolidé atteint 5 058 k€, en retrait de 796 k€ par rapport à 2022 (5 853 k€).

Les niveaux de contribution à la formation du résultat consolidé du Groupe varient selon les activités :

L'activité de la Holding BRL en part Groupe, à 796 k€ apporte une contribution supérieure à la prévision initiale (285 k€ au B0 2023 soit + 511 k€). Des économies ont été faites sur les frais de personnel avec des recrutements de cadres de Direction plus tardifs dans l'année ainsi que des gains sur des charges externes avec des projets décalés ou des coûts inférieurs à ceux initialement budgétés. La redevance complémentaire versée à la Région Occitanie pèse en net pour 166 k€ (1 340 k€ reversés à la Région, en charge pour BRL, couverts partiellement par le reversement de BRLE, en produit pour BRL à hauteur de 1 174 k€). Les dépenses totales nettes de maintenance (y compris les provisions) atteignent 5,1 M€, montant élevé mais inférieur au prévisionnel en raison du report d'un chantier. L'impact des IFC minore le résultat de 120 k€ du fait de la baisse du taux d'actuaire et la variation des impôts différés pèse sur la quote-part de BRL à hauteur de – 229 k€ (vs -308 k€ en 2022) ;

L'activité Exploitation, à 3 983 k€, augmente sa contribution de 2 136 k€ (1 846 k€ au B0 2023). Cette forte augmentation est en lien avec une seconde année exceptionnelle, après 2022, au niveau des conditions climatiques très sèches et des indices d'actualisation des prix élevés pour l'eau agricole (+ 10 %), qui génèrent une forte hausse du chiffre d'affaires des ventes d'eau (+ 7,2 M€ vs B0 2023). L'inflation, tout en restant élevée, est minorée par les négociations commerciales des achats. L'élément le plus important est la valorisation de l'énergie réservée, reversée à BRLE, qui est exceptionnellement favorable sur l'exercice (9 M€ contre 1,1 M€ en année moyenne) et ce malgré la mise en place de la redevance complémentaire de 1,17 M€. Enfin, l'impact des IFC est favorable pour 49 k€ ;

L'activité Ingénierie, à 351 k€, augmente sa contribution de 298 k€ (53 k€ au B0 2023). La production est en croissance, tirant profit des bons résultats commerciaux de 2022 et d'un carnet de commandes de bon niveau. Les charges internes de production sont en augmentation significative du fait de l'inflation et de son impact sur les salaires ; les niveaux d'investissement dans les domaines de la R&D et de l'informatique sont toujours élevés. Les gains commerciaux de 2023 s'établissent à un niveau record de 30 M€. L'impact des IFC est défavorable pour un montant de - 23 k€ ;

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

L'activité Espaces Naturels, génère une contribution négative de - 147 k€, en recul par rapport au B0 2023 (53 k€). Ce résultat provient essentiellement de la mévente des pépinières. Malgré l'arrivée d'un conducteur de travaux principal au mois de mai 2023, les dérives de chantier subies fin 2022 en lien avec la charge importante de travail des conducteurs de travaux, ont également impacté la productivité du premier semestre 2023.

L'impact des IFC est faible (- 10 k€) ;

Les sociétés Predict Services (contribution de 123 k€ par mise en équivalence), **BRL Madagascar** (contribution de 58 k€) et **BRLI-CI** (contribution de 46 k€) génèrent également une contribution positive au résultat consolidé.

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	5 139	4 088
Dont Ecart d'acquisition	*3 051*	*3 431*
Immobilisations corporelles	7 854	9 839
Immobilisations en concession	638 048	621 357
Immobilisations financières	3 249	3 121
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**654 290**	**638 405**
Stocks et en cours	11 331	10 531
Clients	46 437	36 337
Autres créances et comptes de régularisation	34 391	31 163
Valeurs mobilières de placement	9 500	19 000
Disponibilités	19 940	6 560
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**121 599**	**103 591**
TOTAL ACTIF	**775 889**	**741 996**

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital	29 589	29 589
Autres primes et réserves	53 419	48 730
RESULTAT DE L'EXERCICE	**4 829**	**5 937**
Subventions d'équipement	512 060	497 294
Amortissement de caducité	36 558	34 027
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**636 455**	**615 577**
INTERETS MINORITAIRES	**16**	**16**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**31 386**	**29 654**
Dettes financières	33 347	32 571
Dettes fournisseurs	15 566	14 044
Autres dettes et comptes de régularisation	59 119	50 134
DETTES	**108 032**	**96 749**
TOTAL PASSIF	**775 889**	**741 996**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Compte de résultat

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires France	83 777	76 702
Chiffre d'affaires Export	16 754	15 022
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**100 531**	**91 724**
Production stockée	704	712
Production immobilisée	3 690	4 745
Subventions d'exploitation	662	381
Reprises provisions	6 941	7 388
Autres produits	493	752
PRODUITS D'EXPLOITATION	**113 021**	**105 702**
Achats et variation de stocks	4 832	4 800
Autres achats et charges externes	39 300	35 246
Impôts, taxes et versements assimilés	3 358	3 403
Salaires charges sociales yc participation	43 217	40 611
Dotations amortissements	2 725	2 505
Dotations provisions	9 109	8 732
Autres charges	5 041	4 171
CHARGES D'EXPLOITATION	**107 582**	**99 468**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 439**	**6 234**
Amortissement écart d'acquisition	-381	-381
RESULTAT D'EXPLOITATION - Après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions.	**5 058**	**5 853**
RESULTAT FINANCIER	**-441**	**-235**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**4 617**	**5 618**
Résultat sur cession titres		62
Provisions pour risques		
Plus-value sur cession immobilières	80	6
Reprises de provisions	529	205
Autres résultat exceptionnels	21	916
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**630**	**1 189**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**5 247**	**6 807**
Impôts dû sur les bénéfices	-300	-637
Impôts différés sur les bénéfices	-239	-342
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	**4 708**	**5 828**
RESULTAT des sociétés mises en équivalence	**123**	**111**
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**4 831**	**5 939**
Dont Intérêts hors groupe	2	2
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**4 829**	**5 937**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Situation de trésorerie

(En milliers d'euros)	Total
Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net des sociétés consolidées	*4 831*
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :	
- amortissements, dépréciations et provisions	*7 414*
- variation des impôts différés	239
- plus-values de cession, nettes d'impôts	*-80*
- QP dans le résultat des sociétés mises en équivalence	*-123*
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	*12 281*
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	*60*
Variation du B.F.R. lié à l'activité	*-1 410*
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**10 931**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	
Acquisition d'immobilisations	*-19 046*
Produit de cession d'actif	*102*
Prêts	*-75*
Subventions d'investissements	*14 766*
Variation du B.F.R. non lié à l'activité	*-2 359*
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements	**-6 613**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux actionnaires	*-1 204*
Comptes courants associés.	*1*
Emissions d'emprunts	*5 710*
Remboursement d'emprunts	*-4 916*
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	**-409**
Incidence des variations de cours des devises	-29
Variation de trésorerie	**3 880**
Trésorerie d'ouverture	**25 559**
Variation de trésorerie	*3 880*
Trésorerie de clôture	**29 439**

Niveau d'Endettement :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 328	32 554
Dont à plus d'1 an	*27 968*	*27 705*
Dont découvert bancaire et crédit-bail	0	32
Emprunts et dettes financières divers	19	17
Total des dettes financières	**33 347**	**32 571**
Total dettes	**108 032**	**96 749**
Trésorerie	29 439	25 527
Capitaux propres	636 455	615 577
Ratio d'endettement = *(dettes totales/capitaux propres) x 100.*	17	16
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	5,24%	5,29%
Dette nette	**33 347**	**32 571**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

2.2 SITUATION FINANCIERE DE BRL

L'activité Aménagement et Holding BRL affiche un résultat net 2023 à 3 565 k€, en progression très significative de 1 975 k€, soit plus du double du budget initial B0 2023 (+ 124 %, 1 590 k€). Cette croissance provient principalement de la forte amélioration des dividendes de BRL Exploitation (+ 1,6 M€) suite aux bons résultats de la filiale en 2022 et de l'amélioration du Résultat d'Exploitation de 863 k€ dont une baisse de la maintenance spécifique de 796 k€, un chantier ayant dû être décalé pour des raisons de contraintes financières. Il intègre la mise en place à la demande de la Région Occitanie, d'une redevance complémentaire à lui reverser suite à la signature de l'avenant 6 entre BRL et la Région (montant de 1 340 k€ sur 2023).

Le chiffre d'affaires s'établit à 23,6 M€ (+ 1,2 M€ vs B0 2023 ; + 2 M€ vs réel 2022).

La redevance d'affermage versée par BRLE de 15 898 k€ (- 172 k€ vs B0 2023) intègre des indices de révision de 1,84 % (pour une évolution intégrée dans le B0 2023 à + 3 %) ce qui explique cette variation négative. Il a été mis en place une redevance complémentaire variable en provenance du fermier BRLE de 884 k€ complétée par une Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) en provenance de la Région, refacturée à l'exploitant pour un montant de 290 k€. Ces éléments sont complétés par les loyers (contrats des antennes téléphoniques sur ouvrages et des bâtiments loués par BRL aux filiales qui s'élèvent à 1 080 k€ (idem B0)) ainsi que les services centralisés de 4 406 k€ (+ 229 k€). Les produits liés au Lauragais représentent 910 k€ (vs 1 053 k€ au B0 2023). Ce montant est couvert par des charges à hauteur de 853 k€.

Les charges d'exploitation atteignent 21,7 M€ (+ 305 k€ vs B0 2023 ; + 1,6 M€ vs réel 2022) dont les charges liées à la maintenance (5 094 k€) qui diminuent de 796 k€ (5 890 k€ au B0 2023), les travaux prévus à Port Camargue initialement budgétisés ont été reportés ; l'amortissement de caducité s'établit à 3 435 k€ (- 99 k€) en relation avec le niveau d'investissement (16,5 M€) ; le poste Personnel de 6 397 k€ (hors intéressement) est en retrait de 224 k€ (vs B0 2023) du fait principalement d'un décalage de recrutement en cours d'année 2023 de deux cadres de Direction.

L'intéressement (624 k€) est en hausse de 134 k€ en proportion de la forte amélioration du résultat consolidé du Groupe ; les autres charges et services extérieurs hors Lauragais (3 330 k€) sont en baisse de 126 k€ (- 3,7 %) par rapport au B0 2023 en relation avec le décalage de certains projets ; la redevance complémentaire (cf. ci-dessus) est composée d'une partie fixe de 290 k€ et d'une partie variable liée au résultat net du RHR qui représente 1 050 k€ pour 2023 ; les impôts et taxes (147 k€) diminuent de 37 k€ ; les dotations aux amortissements sont de 537 k€ (- 31 k€ vs B0 2023) alors que les dotations aux provisions sont de 60 k€ (+ 260 k€ vs B0 2023) suite à la constitution de provisions (clients 93 k€, versements URSSAF et AGIRC-ARCO retraite des mandataires sociaux 70 k€ et risques 97 k€, l'ensemble venant minorer la reprise de provision OCVIA de 200 k€).

Le résultat financier s'établit à 1 493 k€ (+ 1 105 k€ vs B0 2023) provenant des produits financiers, hors dividendes, de 414 k€ (+ 105 k€ vs B0 2023), des revenus des placements de 361 k€, des produits liés au compte courant de trésorerie de BRLEN débiteur de 53 k€ et des dividendes perçus auprès des filiales de 2 798 k€ (vs 1 207 k€ au B0 2023). Ces éléments sont minorés par les charges financières de - 1 719 k€ (- 924 k€ vs B0 2023) avec les intérêts des emprunts de 496 k€, les intérêts des comptes courants des filiales pour 796 k€ (vs 296 k€ en 2022 et 30 k€ en 2021), les intérêts sur découverts de 57 k€ et un complément à la provision financière sur le compte courant de BRLEN pour 370 k€. Le résultat exceptionnel est à 0 en 2023. Les impôts 2023 de BRL correspondent à un boni de 173 k€ (charge de 39 k€ prévue au B0 2023).

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	Montant brut	Amortissements / Provisions	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	48 712	2 422	46 290	46 290
Autres immobilisations incorporelles	41 303	31 490	9 813	10 666
Immobilisations corporelles				
Terrains	13 158	1 784	11 374	11 045
Installations techniques, matériel, outillage	597 525	36 019	561 506	546 525
Immobilisations en cours	8 190		8 190	6 903
Autres immobilisations corporelles	8 573	4 714	3 859	3 575
Immobilisations financières				
Autres participations	38 875	4 572	34 303	34 233
Autres immobilisations financières	389		389	449
ACTIF IMMOBILISE	**756 725**	**81 001**	**675 724**	**659 686**
Stocks et en cours				10
Avances, acomptes versés sur commande	13		13	3
Créances clients et comptes rattachés	3 502	93	3 409	5 794
Autres créances	22 786	926	21 860	18 269
Valeurs mobilières de placement	9 500		9 500	19 000
Disponibilités	18 119		18 119	4 508
Charges constatées d'avance	417		417	372
ACTIF CIRCULANT	**54 337**	**1 019**	**53 318**	**47 956**
TOTAL ACTIF	**811 062**	**82 020**	**729 042**	**707 642**

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	29 589	29 589
Réserves et primes d'émission	39 475	39 475
Report à nouveau	9 671	8 347
Résultat de l'exercice	**3 565**	**2 529**
Subventions d'investissement	512 060	497 294
Provisions réglementées	36 367	33 882
Capitaux propres	**630 727**	**611 116**
Provisions pour risques et charges	**21 531**	**21 070**
Emprunts et dettes auprès des établissements de cı	33 274	32 455
Emprunts, dettes financières Diverses	31 692	33 304
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 848	4 031
Dettes fiscales et sociales	5 170	4 115
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 325	1 454
Autres dettes et comptes de régularisation	475	97
Dettes*	**76 784**	**75 456**
TOTAL PASSIF	**729 042**	**707 642**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Compte de résultats

En milliers d'euros

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue de biens	498		498	449
Production vendue de services	23 069		23 069	21 125
Chiffre d'affaires nets	**23 567**		**23 567**	**21 574**
Production stockée			-10	10
Production immobilisée			115	319
Subventions d'exploitation			451	373
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 608	4 071
Autres produits			861	827
Total des produits d'exploitation			**29 592**	**27 174**
Autres achats et charges externes			9 260	9 108
Impôts, taxes et versements assimilés			1 103	1 097
Salaires et traitements			4 916	4 667
Charges sociales			1 900	1 675
Dotations aux amortissements			1 580	1 528
Dotations aux provisions			5 050	5 200
Autres charges			3 885	2 385
Total des charges d'exploitation			**27 694**	**25 660**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 898**	**1 514**
Produits financiers de participations			2 798	761
Autres intérêts et produits assimilés			53	11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			361	107
Total des produits financiers			**3 212**	**879**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			371	-
Intérêts et charges assimilées			1 348	790
Total des charges financières			**1 719**	**790**
RESULTAT FINANCIER			**1 493**	**89**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**3 391**	**1 603**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				3
Produits exceptionnels sur opérations en capital			27	1 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				200
Total des produits exceptionnels			**27**	**1 703**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			20	1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			6	737
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				-
Total des charges exceptionnelles			**26**	**738**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**0**	**965**
Impôts sur les bénéfices			-173	39
TOTAL DES PRODUITS			**32 831**	**29 756**
TOTAL DES CHARGES			**29 266**	**27 227**
BENEFICE OU PERTE			**3 565**	**2 529**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Situation de trésorerie

En milliers d'euros - K€	2022 Réel	2023 Réel
Flux liés à l'activité		
Résultat net	2 529	3 565
Amortissements dépréciations et provisions	4 795	4 894
plus-values de cession, nettes d'impôts	-265	-16
moins-values de cession, nettes d'impôts		
Autres sans impact trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	**7 059**	**8 443**
dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Var. BFR lié à l'activité	245	3 384
Flux net trésorerie - activité	**7 304**	**11 827**
Flux liés aux investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-18 326	-17 520
Acquisitions de titres	-2	0
Produit de cession d'actif	1 002	22
Subventions d'investissement	17 344	14 766
Prêts	-18	-10
Var. BFR lié aux investissements	-6 076	-2 373
Flux net trésorerie - investissements	**-6 075**	**-5 115**
Flux liés au financement		
Dividendes versés	-943	-1 204
Opérations en capital	0	0
Comptes courants associés	-1	1
Comptes courants filiales-intercos	2 084	-2 221
Prêts	0	0
Souscriptions d'emprunts	4 290	5 710
Remboursements d'emprunts	-4 667	-4 886
Flux net trésorerie - financement	**762**	**-2 600**
Variation de trésorerie	**1 991**	**4 111**
Trésorerie d'ouverture	21 517	23 508
Trésorerie de clôture	**23 508**	**27 619**
Comptes courants de clôture (cash pooling)	-31 449	-29 228
Trésorerie + cash pooling de clôture	**-7 941**	**-1 609**
variation	*-2 084*	*2 221*

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Niveau d'Endettement

En millier d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 274	32 455
Dont à plus d'1 an	*27 968*	*27 705*
Emprunts et dettes financières divers	31 692	33 304
Dont compte courant financier filiale créditeurs	30 437	32 268
Dont autre compte courant filiale	*1 255*	*1 037*
Dont compte courant d'associés		
Total des dettes financières	64 966	65 760
Total dettes	**76 785**	**75 456**
Trésorerie	27 619	23 508
Capitaux propres	630 727	611 116
Ratio d'endettement = *(dettes totales/capitaux propres) x 100.*	12	12
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	10,30%	10,76%

2.3 SITUATION FINANCIERE DE BRL EXPLOITATION

L'activité Exploitation atteint un résultat net exceptionnel de 3 643 k€, en amélioration de plus de 2 M€ par rapport au budget initial et au plan stratégique (+278 k€ vs réel 2022). Il est lié à une très forte augmentation du chiffre d'affaires sur le RHR avec d'une part l'augmentation des débits souscrits et des volumes vendus due aux conditions climatiques sèches et d'autre part, les formules d'actualisation des prix toujours élevées sur la quasi-totalité des activités, RHR et affermage, complété par de très bons résultats de vente de matériel d'irrigation.

Le chiffre d'affaires s'établit à 69,6 M€ (+ 7 174 k€ vs B0 2023), avec les produits RHR qui atteignent 53,26 M€ (77 % des produits ; + 5 564 k€ vs B0 2023) avec des ventes d'eau de 46 M€ (vs 41 M€ au B0 2023) du fait de l'augmentation des débits souscrits, des coefficients de révision et des intensités de consommation. A noter qu'il a été intégré une aide consentie aux agriculteurs à hauteur de 2 M€ en réponse à la crise agricole. Les travaux atteignent 6 562 k€ (+ 414 k€ vs B0 2023). Les études (340 k€), évoluent de 109 k€. L'activité hors RHR s'établit à 16,3 M€ (+ 1 609 k€ vs B0 2023).

Les charges s'établissent à 64,8 M€ (+ 4 374 k€ vs B0 2023) dont les frais de personnel (15,7 M€ hors intéressement) qui augmentent de 319 k€ du fait des augmentations salariales et d'une hausse du poste intérim. L'intéressement atteint 1 375 k€ (+ 691 k€ vs B0 2023) du fait des très bons résultats. Le poste « services extérieurs et autres achats » (hors énergie) à 29,1 M€ (+ 4,5 M€ vs B0 2023) s'explique par une augmentation forte liée à la hausse du chiffre d'affaires et des travaux complémentaires de sécurisation de l'exploitation pour 3 M€. Le poste « énergie » s'établit à – 3,2 M€ (variation - 3,9 M€ vs B0 2023) avec l'énergie réservée exceptionnellement élevée (9 M€) qui rend la charge d'énergie fortement négative. Le poste « Impôts et taxes » est de 1,4 M€. Le poste « Redevances » atteint 17,3 M€ (+ 891 k€ vs B0 2023) suite à des indices plus faibles que ceux prévus au B0 2023 (+ 3 % vs + 1,84 % en réel 2023) et à l'ajout en 2023 d'une redevance complémentaire reversée à BRL à hauteur de 1 174 k€ (cf. avenant n°5 au contrat d'affermage entre BRL et BRLE). Le poste « Dotations et reprises d'exploitation » s'élève à 3,3 M€ (+ 19 M€ vs B0 2023) en lien avec des risques de réclamation client sur des livraisons EBG, EPG, des litiges clients et les provisions clients.

Ces éléments conduisent à un résultat d'exploitation positif après intéressement de 4 751 k€ (+ 2,8 M€ vs B0 2023). Le résultat financier est de 729 k€ (+ 579 k€ vs B0 2023 à 150 k€) en lien avec les augmentations de taux de rémunération de la trésorerie dans le cadre du cashpooling de BRL. Le résultat exceptionnel de – 9 k€ est non significatif.

Le résultat net en progression de 2 059 k€ par rapport au B0 2023 atteint 3 643 k€ après l'impôt sur les sociétés (1 247 k€) avec prise en compte de crédits d'impôts recherche (CIR pour 54 k€) et la participation (580 k€).

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	4 044	2 910
Immobilisations corporelles	4 792	6 145
Immobilisations financières	749	724
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**9 586**	**9 778**
Stocks et en cours	4 284	4 238
Clients	34 698	26 288
Autres créances et comptes de régularisation	31 673	32 656
Disponibilités	512	498
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**71 167**	**63 681**
TOTAL ACTIF	**80 753**	**73 459**

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital	3 482	3 482
Autres primes et réserves	22 491	21 562
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 643**	**3 367**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**29 616**	**28 410**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 692**	**2 326**
Dettes financières	1 776	1 371
Dettes fournisseurs	13 148	15 201
Autres dettes et comptes de régularisation	32 521	26 150
DETTES	**47 445**	**42 723**
TOTAL PASSIF	**80 753**	**73 459**

Compte de résultats

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires France	69 557	64 786
Chiffre d'affaires Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**69 557**	**64 786**
Production stockée		
Production immobilisée	414	305
Subventions d'exploitation	15	
Reprises provisions	1 326	1 502
Autres produits	197	336
PRODUITS D'EXPLOITATION	**71 508**	**66 929**
Achats et variation de stocks	3 762	3 732
Autres achats et charges externes	22 787	21 383
Impôts, taxes et versements assimilés	1 875	1 828

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Salaires charges sociales	16 039	15 417
Dotations amortissements	2 598	1 892
Dotations provisions	1 873	1 378
Autres charges	17 829	16 629
CHARGES D'EXPLOITATION	**66 762**	**62 259**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**4 745**	**4 670**
RESULTAT FINANCIER	**730**	**280**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**5 475**	**4 950**
Provisions pour risques		
Plus-value sur cession immobilières		
Reprises de provisions		74
Autres résultat exceptionnels	-4	306
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-4**	**380**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**5 471**	**5 330**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	580	659
Impôts dû sur les bénéfices	1 247	1 305
RESULTAT NET	**3 643**	**3 367**

Situation de trésorerie :

En milliers d'euros	2022 Réel	2023 Réel
Flux liés à l'activité		
Résultat net	3 367	3 643
Amortissements dépréciations et provisions	1 627	2 671
Plus (-) / moins (+) value cession	0	0
Autres sans impact trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	**4 994**	**6 315**
Amortissement et Provisions / actif circulant		
CAF		
Var. BFR lié à l'activité	-1 890	-3 126
Flux net trésorerie - activité	**3 104**	**3 189**
Flux liés aux investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-868	-1 087
Produit de cession d'actif	0	0
Prêts	40	-26
Var. BFR lié aux investissements	0	0
Flux net trésorerie - investissements	**-828**	**-1 113**
Flux liés au financement		
Dividendes versés	-696	-2 437
Dividendes versés aux minoritaires		
Comptes courants associés	-1 393	402
Flux net trésorerie - financement	**-2 089**	**-2 035**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Variation de trésorerie	**187**	**40**
Trésorerie d'ouverture	284	471
Trésorerie de clôture	**471**	**511**
Comptes courants de clôture (cash pooling)	25 388	24 985
Trésorerie + cash pooling de clôture	**25 859**	**25 497**
Variation	***1 580***	***-402***

Niveau d'Endettement :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	27
Acomptes reçus/commandes en cours	1 775	1 344
Total dettes financières	**1 776**	**1 371**
Total dettes	**47 445**	**42 723**
Groupe et associés (compte courant)	785	1 037
Dont dette à moins d'1 an	*45 669*	*41 378*
Trésorerie	**511**	**471**
Capitaux propres	**29 616**	**28 410**
Ratio d'endettement = *(dettes totales/capitaux propres) x 100.*	160,2	150,4
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	6,0%	4,8%

2.4 SITUATION FINANCIERE DE BRL INGENIERIE

L'activité Ingénierie affiche un résultat net à 417 k€, supérieur de 268 k€ par rapport au B0 2023 et en recul de 194 k€ par rapport au résultat 2022.

La production se situe à 26,8 M€. La sous-traitance et les services extérieurs sont en forte augmentation par rapport à 2022 en cohérence avec l'évolution de la production et une activité plus soutenue.

Les niveaux d'investissement dans les domaines de la recherche et développement et de l'informatique restent importants pour l'année 2023. Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) contribue à leur financement (957 k€). Le chiffre d'affaires (CA) est en légère baisse par rapport au B0 2023 (- 169 k€) et en hausse par rapport à celui de 2022 (+ 2 M€) et se répartit en 12,5 M€ (vs 13,5 M€ au B0 2023) en France, soit 48 % du CA global et en 13,6 M€ (vs 12,8 M€ au B0 2023) à l'International, soit 52 % du CA global. Les produits d'exploitation s'établissent à un niveau de 27,1 M€, conforme à la prévision du B0 2023.

Les charges d'exploitation atteignent 27,9 M€ contre 27,6 M€ au B0 2023, en augmentation de 351 k€, avec des achats et services extérieurs qui évoluent de 756 k€ (vs BO) en lien avec un recours à la sous-traitance plus important ; la masse salariale diminue de 302 k€ (15,95 M€ vs 16,26 M€ au B0 2023) avec un intéressement de 377 k€ (213 k€ au B0 2023) ; les assurances évoluent de 191 k€ (655 k€ vs 464 k€ du B0 2023) en lien avec la croissance du CA et la hausse de la sinistralité ; les impôts et taxes intègrent les retenues à la source venant de l'Export (+ 132 k€ vs B0 2023).

Le résultat d'exploitation s'établit à - 827 k€ (- 384 k€ vs B0 2023). Le résultat financier atteint 195 k€ (+ 193 k€ vs B0 2023) du fait des variations des taux de change, de la rémunération des comptes courants par la maison mère BRL (149 k€) et des dividendes reçus de BRL Madagascar. Le résultat exceptionnel est de 122 k€. Les impôts sur les bénéfices de 927 k€ sont un boni pour BRLI du fait de 957 k€ de crédit d'impôt recherche (CIR).

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	772	769
Immobilisations corporelles	142	102
Immobilisations financières	1 901	1 872
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 815**	**2 744**
Stocks et en cours	5 410	4 963
Clients	12 491	10 419
Autres créances et comptes de régularisation	7 205	8 979
Disponibilités	723	854
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**25 829**	**25 215**
TOTAL ACTIF	**28 644**	**27 959**

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital	3 183	3 183
Autres primes et réserves	3 648	3 331
RESULTAT DE L'EXERCICE	**417**	**612**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**7 249**	**7 126**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 798**	**2 013**
Dettes financières	1 221	915
Dettes fournisseurs	1 883	1 379
Autres dettes et comptes de régularisation	16 493	16 526
DETTES	**19 597**	**18 820**
TOTAL PASSIF	**28 644**	**27 959**

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires France	14 301	12 537
Chiffre d'affaires Export	12 216	12 044
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**26 517**	**24 581**
Production stockée	400	629
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	94	-11
Reprises provisions	782	873
Autres produits	187	233
PRODUITS D'EXPLOITATION	**27 980**	**26 304**
Achats et variation de stocks		
Autres achats et charges externes	11 456	9 367
Impôts, taxes et versements assimilés	992	1 028
Salaires charges sociales	15 588	14 543

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Dotations amortissements	34	519
Dotations provisions	450	588
Autres charges	287	556
CHARGES D'EXPLOITATION	**28 807**	**26 602**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-827**	**-298**
RESULTAT FINANCIER	**195**	**127**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-631**	**-171**
Provisions pour risques	-27	-83
Plus-value sur cession immobilières		
Reprises de provisions	80	229
Autres résultat exceptionnels	70	65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**122**	**211**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**-509**	**-208**
Impôts dû sur les bénéfices	-927	-571
RESULTAT NET	**417**	**612**

Situation de trésorerie

En milliers d'euros	2022 Réel	2023 Réel
Flux liés à l'activité		
Résultat net	612	417
Amortissements dépréciations et provisions	493	-142
Plus (-) / moins (+) value cession	1	0
Autres sans impact trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	**1 105**	**275**
Amortissement et Provisions / actif circulant	0	0
CAF		
Var. BFR lié à l'activité	876	-1 468
Flux net trésorerie - activité	**1 981**	**-1 193**
Flux liés aux investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-982	-116
Prêts	-10	-29
Produit de cession d'actif		0
Var. BFR lié aux investissements	0	0
Flux net trésorerie - investissements	**-992**	**-145**
Flux liés au financement		
Dividendes versés	0	-294
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Autres emprunts	-8	0
Comptes courants associés	-914	1 504
Flux net trésorerie - financement	**-922**	**1 211**
Variation de trésorerie	**67**	**-127**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Trésorerie d'ouverture	783	850
Trésorerie de clôture	**850**	**723**
Comptes courants de clôture (cash pooling)	6 880	5 452
Trésorerie + cash pooling de clôture	**7 730**	**6 175**

Niveau d'Endettement :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7	10
Acomptes reçus/commandes en cours	1 214	905
Total dettes financières	**1 221**	**915**
Total dettes	**19 597**	**18 820**
Groupe et associés	322	695
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	*18 333*	*17 861*
Trésorerie	*723*	*850*
Capitaux propres	**7 249**	**7 126**
Ratio d'endettement = *(dettes totales/capitaux propres) x 100.*	270,3	264,1
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	16,8%	12,8%

2.5 SITUATION FINANCIERE DE BRLEN

L'activité Espaces Naturels enregistre un résultat net de - 157 k€, en diminution de 81 k€ par rapport à 2022 et en retrait de 208 k€ par rapport au B0 2023. Les produits d'exploitation à 10,5 M€ sont en hausse de 1,5 M€ par rapport au budget initial (8,9 M€). Ils comprennent le chiffre d'affaires à 9,96 M€, en hausse de 1,11 M€ par rapport au B0 2023 avec une activité aménagement paysager Littoral de 2,6 M€ (+ 771 k€ vs B0 2023) largement soutenue par plusieurs chantiers d'envergure à La Grande Motte démarrés fin 2022 ; l'activité du secteur aménagement paysager Hors Littoral est de 5,9 M€ (+ 968 k€ vs B0 2023) en lien avec la structuration du bureau d'études opérée entre 2021 et début 2022 ; l'activité pépinières (ventes externes) est en fort recul, à 1,5 M€ (- 626 k€ vs B0 2023) pour lesquelles les difficultés se sont cumulées (départ commercial, chaleurs précoces, présence d'Aleurodes, difficultés de recruter).

Les charges d'exploitation s'établissent à 10,66 M€ (+1,8 M€ vs B0 2023) dont les frais de personnel, à 3,4 M€, proche du niveau attendu au B0 2023 (+ 79 k€ soit + 2 %) en lien avec l'activité. Le poste « intérimaires » s'établit à 1,2 M€ (+ 604 k€ vs B0 2023) ; l'activité très importante ayant nécessité des renforts. Les services extérieurs atteignent 5,7 M€ (+ 928 k€ vs B0 2023). Cette hausse est à mettre en rapport avec la variation de l'activité entre les deux années (+ 17 % pour le poste vs + 22 % pour le CA). Les dotations/reprises d'exploitation varient de + 292 k€ (+ 95 k€ au B0 2023) dont la dépréciation de 219 k€ en lien avec l'activité insuffisante ayant entrainé une plus faible rotation des stocks. Le résultat d'exploitation est de - 190 k€ (- 243 K€ vs B0 2023). Le résultat financier se compose essentiellement des intérêts de compte courant dont le montant est passé de 11 k€ en 2022 à 53 k€ en 2023. Le résultat exceptionnel de 63 k€ provient de cessions d'actifs en lien avec la poursuite du renouvellement du parc de véhicules et d'engins. L'impôt sur les bénéfices constaté (- 22 k€) est un boni dû à l'octroi de crédits d'impôt CIR dans le cadre d'un projet triennal de recherche sur le secteur pépinière.

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	11	19
Immobilisations corporelles	912	788
Immobilisations financières	182	185
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 105**	**992**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Stocks et en cours	1 377	1 157
Clients	1 881	2 101
Autres créances et comptes de régularisation	316	174
Disponibilités	1	17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 575**	**3 449**
TOTAL ACTIF	**4 680**	**4 440**

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital	1 953	1 953
Autres primes et réserves	-664	-587
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-157**	**-76**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 132**	**1 289**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**20**	**42**
Dettes financières	1 481	1 076
Compte courant BRL créditeur		
Dettes fournisseurs	974	954
Autres dettes et comptes de régularisation	1 073	1 079
DETTES	**3 527**	**3 109**
TOTAL PASSIF	**4 680**	**4 440**

Compte de résultats

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires France	9 946	8 157
Chiffre d'affaires Export	13	13
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**9 959**	**8 170**
Production stockée	188	141
Production immobilisée		27
Subventions d'exploitation	103	19
Reprises provisions	147	285
Autres produits	123	149
PRODUITS D'EXPLOITATION	**10 519**	**8 791**
Achats et variation de stocks	1 058	1 059
Autres achats et charges externes	5 802	4 455
Impôts, taxes et versements assimilés	130	128
Salaires charges sociales	3 339	2 880
Dotations amortissements	341	335
Dotations provisions		15
Autres charges	39	63
CHARGES D'EXPLOITATION	**10 709**	**8 934**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-190**	**-144**
RESULTAT FINANCIER	**-51**	**-10**

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-241**	**-154**
Autres résultat exceptionnels	63	58
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**63**	**58**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**-179**	**-95**
Impôts dû sur les bénéfices	-22	-19
RESULTAT NET	**-157**	**-76**

Situation de trésorerie :

En milliers d'euros	2022 Réel	2023 Réel
Flux liés à l'activité		
Résultat net	-76	-157
Amortissements dépréciations et provisions	-2	85
Plus (-) / moins (+) value cession	-62	-64
Autres sans impact trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	**-140**	**-137**
Amortissement et Provisions / actif circulant		
CAF		
Var. BFR lié à l'activité	59	-127
Flux net trésorerie - activité	**-82**	**-264**
Flux liés aux investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-235	-238
Produit de cession d'actif	72	80
Prêts	11	3
Var. BFR lié aux investissements	-34	13
Flux net trésorerie - investissements	**-185**	**-141**
Flux liés au financement		
Dividendes versés		
Opérations en Capital		
Comptes courants associés	269	391
Flux net trésorerie - financement	**269**	**391**
Variation de trésorerie	**2**	**-15**
Trésorerie d'ouverture	14	15
Trésorerie de clôture	**15**	**1**
Comptes courants de clôture (cash pooling)	-818	-1 209
Trésorerie + cash pooling de clôture	**-803**	**-1 208**
variation	*-269*	*-391*

Niveau d'Endettement :

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2
Emprunts et dettes financières diverses	1 397	1 033
Acomptes reçus/commandes en cours	83	41
Total dettes financières	**1 481**	**1 076**
Total dettes	**3 527**	**3 109**
Groupe et associés	1 397	1 033
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	*3 444*	*3 068*
Trésorerie	*1*	*15*
Capitaux propres	**1 132**	**1 289**
Ratio d'endettement = *(dettes totales/capitaux propres) x 100.*	311,5	241,2
Taux d'endettement financier = dettes financières / capitaux propres	130,8%	83,5%

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

2.6 SITUATION FINANCIERE DE BRLI-CI

La société BRLI-CI affiche un résultat net de 46 k€ pour des produits d'exploitation de 1,8 M€. Les gains commerciaux 2023 s'élèvent à 2,3 M€.

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	51	83
Immobilisations financières	10	10
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**61**	**93**
Stocks et en cours	66	278
Clients	926	698
Autres créances et comptes de régularisation	17	26
Compte courant BRL débiteur		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	154	111
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 163**	**1 113**
TOTAL ACTIF	**1 225**	**1 206**
Cours clôture au 31/12	*656*	*656*

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital	17	17
Autres primes et réserves	89	25
RESULTAT DE L'EXERCICE	**46**	**65**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**153**	**107**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**57**	**27**
Dettes financières	13	49
Compte courant BRL créditeur		
Dettes fournisseurs	90	96
Autres dettes et comptes de régularisation	912	927
DETTES	**1 015**	**1 072**
TOTAL PASSIF	**1 225**	**1 206**

Compte de résultats

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**2 030**	**1 810**
Production stockée	-213	146
Reprises provisions		1
Autres produits	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 818**	**1 958**
Achats et variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 213	1 316

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Impôts, taxes et versements assimilés	22	35
Salaires charges sociales	432	409
Dotations amortissements	33	77
Dotations provisions	9	11
Autres charges	0	3
CHARGES D'EXPLOITATION	**1 709**	**1 851**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**109**	**107**
RESULTAT FINANCIER	**-10**	**-3**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**98**	**104**
Reprises de provisions		16
Autres résultat exceptionnels	-21	1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-21**	**17**
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**77**	**121**
Impôts dû sur les bénéfices	31	56
RESULTAT NET	**46**	**65**

2.7 SITUATION FINANCIERE DE BRL MADAGASCAR

L'activité à Madagascar génère un résultat net en 2023 de 58 k€, en augmentation de 11 k€ par rapport au budget initial de 47 k€, montant identique au réel 2022.

Le chiffre d'affaires de 681 k€, est en forte baisse par rapport au prévisionnel du B0 2023 à 1 283 k€ (- 602 k€). Cependant, les produits d'exploitation, à 1 M€, ne diminuent que de 190 k€ par rapport au budget initial (1 195 k€). Cette baisse est due en majeure partie au décalage dans la facturation du contrat SD AEP, une grande partie des prestations qui auraient dû être facturées en 2023 ne sont pas achevées (une seule facture a été émise sur les sept factures prévues au démarrage de l'étude).

Les charges d'exploitation s'établissent à 916 k€ (- 132 k€ vs B0 2023) avec un personnel relativement stable à 478 k€ (451 k€ au B0 2023) ; des achats et services extérieurs et convention d'assistance à 382 k€ (- 160 k€ vs B0 2023) en lien avec l'activité.

Le résultat d'exploitation s'établit à 88 k€, en diminution de 58 k€ par rapport au budget initial B0 2023.

Le résultat financier est positif de 9 k€, du fait des gains de change liés à la dépréciation de l'Ariary.

Bilan Actif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	231	178
Immobilisations financières	6,891	4
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**238**	**182**
Stocks et en cours	350	28
Clients	216	247
Autres créances et comptes de régularisation	1 367	1 408
Disponibilités	431	571
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 364**	**2 254**
TOTAL ACTIF	**2 602**	**2 435**
Cours clôture au 31/12	*4987*	*4774*

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

Bilan Passif

En milliers d'euros

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital	44	46
Autres primes et réserves	933	933
RESULTAT DE L'EXERCICE	**58**	**47**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**977**	**979**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières	35	34
Compte courant BRL créditeur		
Dettes fournisseurs	1 586	1 423
Autres dettes et comptes de régularisation	4	
DETTES	**1 625**	**1 457**
TOTAL PASSIF	**2 602**	**2 435**

Compte de résultats

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**712**	**1 247**
Production stockée	338	-215
PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 050**	**1 032**
Achats et variation de stocks		
Autres achats et charges externes	399	395
Impôts, taxes et versements assimilés	32	19
Salaires charges sociales	500	491
Dotations amortissements et provisions	27	44
CHARGES D'EXPLOITATION	**958**	**949**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**92**	**83**
RESULTAT FINANCIER	**9**	**39**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**102**	**122**
Provisions pour risques		
Plus-value sur cession immobilières		
Reprises de provisions		
Autres résultat exceptionnels		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
RESULTAT NET AVANT IMPÔT	**102**	**122**
Impôts dû sur les bénéfices	44	75
RESULTAT NET	**58**	**47**
Cours retenu	*4769,65*	*4350,45*

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

2.8 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET, S'IL EST DISPONIBLE, DU RESULTAT SELON LES MEMES MODALITES

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 13. La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité de la société et, s'il est disponible, du résultat selon les mêmes modalités

2.8.1 Consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à **100,53 M€** (pour un résultat net consolidé de **4,83 M€),** dont **15 M€** à l'export. Géographiquement, il se répartit de la façon suivante : 83 % en France, dont 74 % en Région Occitanie, et 17 % à l'export, dont 12 % en Afrique, 3 % en Méditerranée et Moyen Orient, 1 % en Asie/Extrême Orient et 1 % dans d'autres pays.

La vision des administrateurs et de la Direction Générale du Groupe consiste à disposer de compétences et d'expertises couvrant l'ensemble du cycle de l'eau, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la biodiversité.

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

- 52,0 % pour la vente d'eau dont 32,9 % d'eau agricole, 26,2 % d'eau potable, 24,8 % d'eau à usage industriel, et 14,3 % d'eau pour l'arrosage (hors agriculture).
- 19,0 % pour les travaux, mandats, et autres études France.
- 14,9 % pour les études et autres ventes export.
- 6,4 % pour la vente de marchandises ou végétaux
- 7,7 % pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts

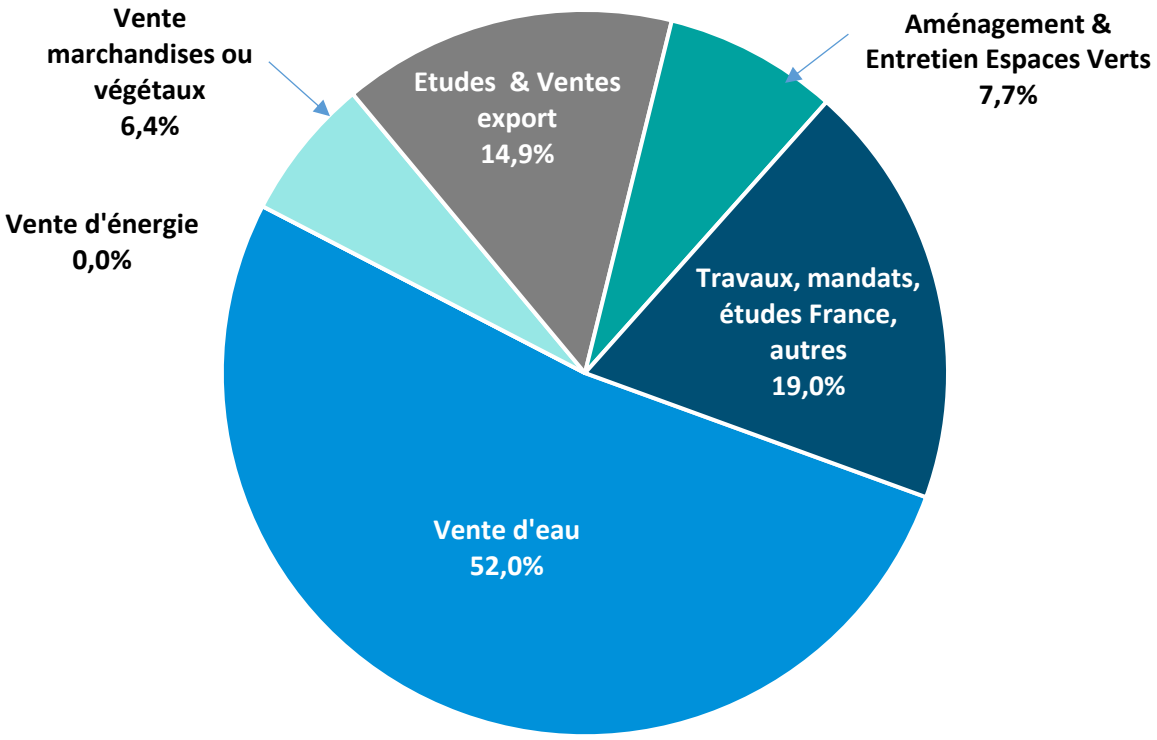

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

2.8.2 BRL

En Euros	répartition CA	Résultat
Concession Régionale RHR	17 600 723	1 850 052
Concession Régionale Lauragais	910 181	57 144
Service aux entreprises, Location immobilière, conduit	5 056 518	1 657 613
Total général	**23 567 422**	**3 564 810**

2.8.3 BRL EXPLOITATION

	En milliers d'euros	Répartition du CA
Affermage RHR	Eau Agricole	17 202
	Eau Brute en Gros	12 365
	Eau Brute à Usage Divers	7 460
	Eau Potable en Gros	9 178
	Travaux RHR	6 562
	Vente d'énergie	0
	Autres produits RHR	497
	Total Affermage RHR	**53 265**
Hors RHR	Exploitation Eau potable et Assainissement	6 225
	Matériel d'irrigation	5 109
	Exploitation Eau brute	961
	Exploitation Grands ouvrages	3 199
	Autres produits diversification	798
	Total HORS RHR	**16 292**
	Chiffre d'Affaires	**69 557**

En milliers d'euros	Répartition du CA	Affermage RHR	Hors RHR
Vente d'eau	52 356	46 206	6 151
Vente d'énergie		0	0
Vente marchandises ou végétaux	5 109		5 109
Etudes & Ventes export			0
Aménagement & Entretien Espaces Verts			0
Travaux, mandats, études France, autres	12 091	7 059	5 032
TOTAL	**69 557**	**53 265**	**16 292**

2.8.4 BRL INGENIERIE

En milliers d'euros	Répartition du CA
BIOD - Gestion de la Biodiversité et Développement Durable	1 764
DVT - Développement Territorial	1 320
EASA - Eau agricole et sécurité alimentaire	5 019
EPA - Eau potable et assainissement	3 829
ERI - Eaux et risques	3 117
EVE - Evaluation Environnementale	1 248

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le 31/07/2024
ID : 030-213000755-20240730-DEL20240725_061-DE

GIRE - Gestion intégrée des Ressources en Eau	2 751
MEL - Mer et littoral	897
NAV- Navigation et Ports	2 981
OHT - Ouvrages hydrauliques et transferts	2 800
Divers	790
Chiffres d'affaires 2023	**26 517**
En milliers d'euros	**Répartition de CA**
Etudes & Ventes export	12 851
Travaux, mandats, études France, autres	13 666
Chiffres d'affaires 2023	**26 517**

2.8.5 BRL ESPACES NATURELS

En milliers d'euros	**Répartition du CA**
Travaux	8 474
Pépinière	1 484
Chiffre d'affaires	**9 959**

2.9 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SELON LA PART D'ACTIVITE EXERCEE POUR LE COMPTE DES ACTIONNAIRES, DES AUTRES PERSONNES ET POUR SON PROPRE COMPTE

Article D. 1524-7 du CGCT, alinéa 14. Pour les sociétés d'économie mixte, la répartition du chiffre d'affaires distinguant la part d'activité exercée pour le compte des actionnaires, celle exercée pour le compte d'autres personnes publiques ou privées non actionnaires et celle relevant des opérations pour compte propre.

	En € au 31/12/2023	En % au 31/12/2023
Part d'activité exercée pour le compte des actionnaires	18 510 904	78,5%
Part d'activité exercée pour le compte de personnes morales de droit public non actionnaires	42 366	0,2%
Part d'activité exercée pour le compte de personnes morales de droit privé non actionnaires		
Part d'activité relevant d'opérations pour compte propre	5 014 152	21,3%